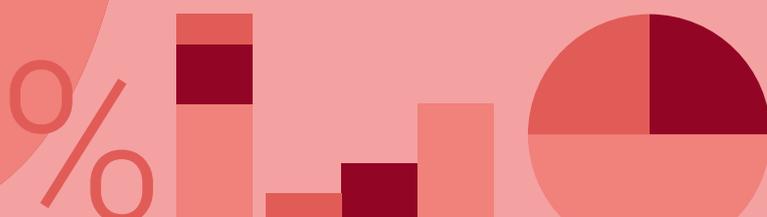
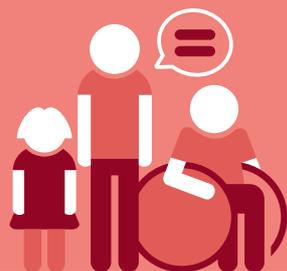
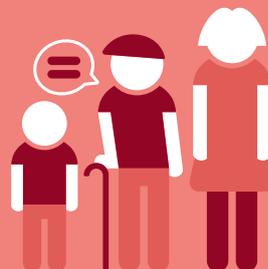
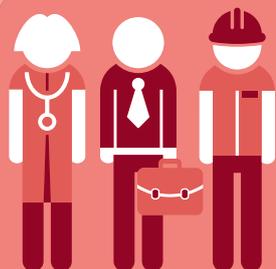


2019



20

Situation
économique
et sociale de
la population

Neuchâtel 2019

Comment se porte la population issue de la migration en Suisse?

Analyses de la qualité de vie en 2017 des personnes issues de la migration

Domaine «Situation économique et sociale de la population»

Publications actuelles sur des thèmes apparentés

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, veuillez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch).

Rapport social statistique suisse 2019, Neuchâtel 2019,
78 pages, numéro OFS: 1201-1900

Le système d'indicateurs «Mesure du bien-être». Édition 2018. Création, répartition et préservation du bien-être, Neuchâtel 2018, 40 pages, numéro OFS: 1877-1800-05

La dynamique de la pauvreté en Suisse, Neuchâtel 2018,
4 pages, numéro OFS: 852-1600

Combien travaille la «classe moyenne»? Activité professionnelle de la population à revenus moyens 2016, Neuchâtel 2018, 12 pages, numéro OFS: 1271-1600

Comment se porte la classe moyenne? Analyse de la qualité de vie des groupes à revenus moyens en 2013, Neuchâtel 2016,
56 pages, numéro OFS: 1271-1300

Domaine «Situation économique et sociale de la population» sur Internet

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → 20 – Situation économique et sociale de la population

Comment se porte la population issue de la migration en Suisse?

Analyses de la qualité de vie en 2017 des personnes issues de la migration

Rédaction Caterina Modetta, OFS
Éditeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Neuchâtel 2019

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: Office fédéral de la statistique, Section Analyses sociales (SOZAN), tél. 058 463 64 21, info.sozan@bfs.admin.ch

Rédaction: Caterina Modetta, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 20 Situation économique et sociale de la population

Langue du texte original: allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Mise en page: section DIAM, Prepress/Print

Graphiques: section DIAM, Prepress/Print

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2019
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 1953-1700

ISBN: 978-3-303-20046-9

Table des matières

L'essentiel en bref	5	Glossaire	27
Situation initiale	5	Bibliographie	28
But du rapport	5	Annexe	29
Principaux résultats	5		
1 Contexte	6		
1.1 Une thématique d'une grande actualité	6		
1.2 Qualité de vie: de quoi s'agit-il au juste?	7		
1.3 Nationalité et origine migratoire	8		
1.4 Sources de données et échantillon	8		
2 Domaines de l'existence et indicateurs de la qualité de vie	9		
2.1 Structure sociodémographique de la population issue ou non de la migration	9		
2.2 Indicateurs de la qualité de vie	10		
2.2.1 Situation financière	10		
2.2.2 Logement	12		
2.2.3 Travail et formation	14		
2.2.4 Santé	16		
2.2.5 Relations sociales	17		
2.2.6 Participation sociale et politique	19		
2.2.7 Sécurité personnelle	19		
2.2.8 Bien-être subjectif	20		
3 Cumul de problèmes	22		
3.1 Cumul de problèmes et groupes à risque	22		
3.2 Situations de déprivation et origine migratoire	24		
4 Conclusions	26		

L'essentiel en bref

Situation initiale

La question de savoir comment va la population d'un pays est d'une importance centrale pour la politique, la société et l'économie. Le bien-être et la qualité de vie sont parmi les principaux objectifs des sociétés modernes et la promotion de ces deux valeurs figure parmi les buts constitutionnels de la Suisse. Tant les nombreuses interventions parlementaires déposées ces dernières années que les projets internationaux menés dans ce domaine témoignent du caractère éminemment actuel de cette thématique.

L'Office fédéral de la statistique (OFS) publie depuis quelques années des indicateurs sur la qualité de vie et le bien-être, qui donnent une vue d'ensemble de la situation de la population. Il manquait jusqu'ici des analyses plus poussées sur la qualité de vie prenant en compte, outre le caractère pluridimensionnel de cette notion, les interdépendances au plan individuel telles que les manques et les insuffisances dans certains domaines de l'existence et le cumul de désavantages. Il n'y avait pas non plus d'étude permettant d'identifier les groupes de population dont la qualité de vie est élevée ou basse et fournissant ainsi à la politique sociale des informations importantes pour la prise de décisions concernant les groupes cible.

But du rapport

L'OFS a publié des analyses de ce genre pour la première fois en 2016 dans son rapport sur la qualité de vie de la classe moyenne. Le présent rapport poursuit cette analyse en mettant l'accent sur l'origine migratoire. Il examine dans quelle mesure la qualité de vie en Suisse de la population issue de la migration se distingue de celle de la population non issue de la migration et d'autres groupes de population: comment se portent ces groupes dans les différents domaines considérés? Dans quelle mesure sont-ils satisfaits de leur situation? À quels problèmes sont-ils confrontés? Dans quelle mesure les groupes considérés sont-ils exposés à un cumul de problèmes? Est-il possible d'identifier des groupes à risque spécifiques?

Les groupes de population suivants sont au centre du présent rapport (cf. définitions au chapitre «Nationalité et origine migratoire»):

- personnes de nationalité suisse non issues de la migration
 - personnes de nationalité suisse issues de la migration
 - personnes de nationalité étrangère (issues de la migration)
- Dans ce rapport, ce groupe est encore subdivisé en plusieurs groupes de nationalités:
- personnes de nationalité étrangère de l'Europe du Nord ou de l'Ouest
 - personnes de nationalité étrangère de l'Europe du Sud
 - personnes de nationalité étrangère d'autres pays (Europe de l'Est et pays extra-européens)

Principaux résultats

L'analyse met en évidence un lien entre l'origine migratoire des personnes et leur qualité de vie. On peut conclure à une qualité de vie élevée dès lors que les indicateurs des conditions de vie objectives (coût du logement, niveau de formation, etc.) ainsi que le bien-être subjectif (satisfactions) atteignent des niveaux élevés. Dans bon nombre des domaines de l'existence considérés (la situation financière, le logement, le travail et la formation, la santé, le bien-être subjectif, etc.), la population non issue de la migration, composée uniquement de personnes de nationalité suisse, a une meilleure qualité de vie que celle issue de la migration, qui compte des ressortissants suisses et des personnes de nationalité étrangère. Dans la population issue de la migration, les personnes de nationalité suisse ont en général de meilleures conditions de vie que celles de nationalité étrangère. Ce groupe est toutefois très hétérogène, d'où la nécessité de le subdiviser en plusieurs groupes de nationalités pour l'analyse. Contrairement au reste de la population étrangère, les personnes de nationalité étrangère de l'Europe du Nord et de l'Ouest ont un très bon niveau de formation et des revenus élevés et bénéficient généralement de conditions de vie supérieures à la moyenne. Les personnes de nationalité étrangère de l'Europe de l'Est et de pays extra-européens (et dans une moindre mesure celles de l'Europe du Sud) forment en revanche un groupe de population particulièrement défavorisé dans presque tous les domaines de l'existence. Elles ont un niveau de formation le plus souvent faible, des relations sociales insuffisantes, des difficultés financières et un état de santé parfois insatisfaisant, ce qui ne facilite pas leur intégration sur le marché du travail et, partant, leurs possibilités de générer un revenu. De plus, ces personnes font état plus souvent que la moyenne de symptômes d'inquiétude et de sentiments d'insatisfaction, ainsi que d'une mauvaise situation en matière de logement, mettant ainsi en évidence leurs conditions de vie précaires.

Les personnes de nationalité étrangère de l'Europe du Sud, de l'Est ou de pays extra-européens cumulent par ailleurs nettement plus de problèmes objectifs et subjectifs que la population dans son ensemble. Les ressortissants de l'Europe de l'Est ou de pays extra-européens notamment sont confrontés nettement plus souvent que la moyenne à un cumul de problèmes objectifs.

Parmi les autres groupes de population considérés, les personnes au chômage sont tout aussi voire davantage défavorisées, qu'elles soient ou non issues de la migration et quelle que soit leur nationalité. Elles représentent, avec les ressortissants de l'Europe de l'Est ou de pays extra-européens, la population ayant les plus faibles revenus et avec les personnes sans formation postobligatoire, les principaux groupes à risque et donc les principaux groupes cible de la politique sociale.

Par souci de lisibilité, certains termes employés dans le présent document pour désigner les personnes sont au masculin générique, c'est-à-dire qu'ils désignent les deux sexes.

1 Contexte

Dans le présent rapport, on examine dans quelle mesure la qualité de vie en Suisse de la population issue de la migration se distingue de celle de la population non issue de la migration et d'autres groupes de population. Dans quelle mesure ces groupes sont-ils satisfaits de leur situation? À quels problèmes sont-ils confrontés? Dans quelle mesure sont-ils exposés à un cumul de problèmes? Est-il possible d'identifier des groupes à risque spécifiques?

1.1 Une thématique d'une grande actualité

La question de savoir comment va la population d'un pays est d'une importance centrale pour la politique, la société et l'économie. Le bien-être et la qualité de vie sont parmi les principaux objectifs des sociétés modernes et la promotion de ces deux valeurs figure parmi les buts constitutionnels¹ de la Suisse. Tant les nombreuses interventions parlementaires déposées ces dernières années que les projets internationaux menés dans ce domaine témoignent du caractère éminemment actuel de cette thématique. Plusieurs projets portant sur la qualité de vie et la croissance qualitative ont ainsi été relancés récemment. En novembre 2007, la Commission européenne lançait l'initiative «Au-delà du PIB», sous l'égide de son président d'alors, José Manuel Barroso². En 2008 voyait le jour la «Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social», alors qu'était adopté le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi³. Se fondant sur les recommandations émises dans ce dernier, un rapport adopté en novembre 2011 par le comité du système statistique européen (SSE) définit 50 mesures concrètes devant être mises en œuvre à l'horizon 2020. Un rapport partiel se penche plus en détail sur la «mesure multidimensionnelle de la qualité de vie»⁴. Un premier ensemble d'indicateurs de la qualité de vie, s'appuyant pour l'essentiel sur les données collectées par le SSE (notamment

sur l'enquête sur les revenus et les conditions de vie EU-SILC), a été publié en mai 2013 sur les pages Internet d'Eurostat dédiées à la qualité de vie⁵.

Enfin, l'OCDE a mis en place le projet «Mesurer le bien-être et le progrès» en 2007 et, en 2011, à l'occasion de son 50e anniversaire, son Initiative du vivre mieux. Dans le cadre de la série «Comment va la vie?» l'OCDE publie notamment un rapport bisannuel consacré à la mesure du bien-être⁶. Un autre axe central de l'initiative du vivre mieux est l'«Indicateur du vivre mieux», un indice composite interactif mesurant le degré de bien-être et visant à impliquer les citoyens dans le débat sur le progrès social⁷.

La critique faite au produit intérieur brut (PIB) est à l'origine de ces initiatives. Elles visent entre autres à montrer les limites du PIB comme indicateur de la performance économique et du progrès social. La qualité de vie et ses indicateurs se voient ainsi conférer une importance nouvelle et nettement plus forte en tant que mesure complémentaire au PIB.

Ce domaine thématique suscite également un intérêt croissant au niveau politique dans le contexte suisse. Outre les bases constitutionnelles évoquées plus haut, on notera les nombreuses interventions parlementaires visant à établir un lien avec la qualité de vie⁸.

L'OFS produit des indicateurs et même un système d'indicateurs sur le thème de la qualité de la vie et du bien-être (OFS 2018), qui donnent un aperçu de la situation de la population en Suisse. Il manquait jusqu'ici des analyses plus poussées sur la qualité de vie prenant en compte, outre le caractère pluridimensionnel de cette notion, les interdépendances au plan individuel, telles que les manques et les insuffisances dans certains domaines de l'existence et le cumul de désavantages. Il n'y avait pas non plus d'études permettant d'identifier les groupes de population

¹ En vertu de l'art. 2 Cst., la Confédération suisse favorise la prospérité commune, le développement durable, la cohésion interne et la diversité culturelle du pays. L'art. 41 Cst. précise encore les buts sociaux. Les domaines de l'existence abordés par la Constitution sont également ceux qui intéressent la recherche sur la qualité de vie, soit le revenu/la sécurité sociale, la santé, la famille/le réseau social, le travail, le logement, la formation, ainsi que l'intégration culturelle et sociale (cf. chapitre 2).

² http://ec.europa.eu/environment/beyond_gdp/index_en.htm

³ Stiglitz et al. (2009)

⁴ https://ec.europa.eu/eurostat/documents/118025/118126/TF3_Final_report_Quality_of_Life.pdf

⁵ <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/gdp-and-beyond/quality-of-life/data>

⁶ <http://www.oecd.org/fr/statistiques/mesurer-bien-etre-et-progres.htm>, <http://www.oecd.org/fr/statistiques/comment-va-la-vie-23089695.htm>

⁷ <http://www.oecdbetterlifeindex.org/fr/>

⁸ Les exemples les plus récents sont les postulats Hêche 14.3578 – Qualité de vie et bien-être. Quelle efficacité des politiques et des activités de la Confédération? et Schelbert 15.3063 visant la prise en compte dans la définition des politiques de l'indice de bien-être pour la Suisse, ainsi que les interpellations Girod 19.3776 – Quel avenir pour le système de mesure du bien-être de la population?, Fehr 12.3798 – Compléter le PIB, Girod 11.3724 – Maximiser le bonheur plutôt que de consommer à outrance, Baettig 10.3967 – Bonheur national brut. Un concept à creuser et Stadler 10.3897 – Critères de prospérité du Conseil fédéral.

dont la qualité de vie est élevée ou basse et fournissant ainsi à la politique sociale des informations importantes pour la prise de décisions concernant les groupes cible.

La publication du rapport sur la qualité de vie de la classe moyenne (OFS 2016) comble cette lacune.

Le présent rapport poursuit l'analyse en mettant l'accent sur le lien entre la qualité de vie et l'origine migratoire.

1.2 Qualité de vie: de quoi s'agit-il au juste?

La notion multidimensionnelle de la qualité de vie a déjà fait l'objet de descriptions détaillées dans une publication récente de l'Office fédéral de la statistique⁹. Le but des analyses sur la qualité de vie est de refléter la situation effective des personnes dans différents domaines de l'existence, tels que la situation financière, le logement, le travail et la formation, la santé, les relations sociales, la participation sociale et politique, la sécurité personnelle et le bien-être subjectif (cf. tableau T 1.1).

Les indicateurs sociaux constituent l'instrument clef destiné à mesurer la qualité de vie. Le tableau T 1.1 donne un aperçu des indicateurs présentés dans ce rapport. On peut conclure à une qualité de vie élevée dès lors que les indicateurs des conditions de vie objectives (frais de logement, niveau de formation, etc.) ainsi que le bien-être subjectif (satisfactions) atteignent des niveaux élevés. La déprivation correspond à une situation dans laquelle de mauvaises conditions de vie vont de pair avec une évaluation négative du bien-être.

On peut conclure à une **bonne qualité de vie** dès lors que les indicateurs des conditions de vie objectives ainsi que le bien-être subjectif atteignent des niveaux élevés. La **déprivation** correspond à une situation dans laquelle de mauvaises conditions de vie vont de pair avec une évaluation négative du bien-être.

À partir de quel niveau considère-t-on que les conditions de vie sont mauvaises ou que le bien-être est diminué? Cela dépend de normes minimales prédéfinies et universellement reconnues. Les tableaux TA1 et TA2 en annexe renseignent sur les indicateurs utilisés dans ce rapport et leurs seuils statistiques pour chaque domaine considéré. Des niveaux de bien-être – objectif et subjectif – inférieurs dans un ou dans plusieurs domaines sont révélateurs d'une probable situation de privations ou de problèmes. Sur cette base, il est possible d'identifier des groupes à risque, touchés par des privations objectives dans un ou plusieurs domaines de l'existence, ou dont le bien-être subjectif est fortement diminué. À cet égard, les cumuls de problèmes présentent un intérêt tout particulier.

Principaux indicateurs et domaines de l'existence: vue d'ensemble

T 1.1

Domaine de l'existence	Indicateurs retenus
1. Situation financière	– Difficultés financières – Satisfaction concernant la situation financière
2. Logement	– Qualité du logement (densité d'occupation) – Problèmes au niveau du logement – Coûts du logement – Satisfaction concernant le logement
3. Travail et formation	– Statut d'activité (chômage) – Niveau de formation
4. Santé	– Etat de santé en général – Satisfaction concernant l'état de santé
5. Relations sociales	– Soutien social – Satisfaction concernant les relations personnelles
6. Participation sociale et politique	– Confiance dans les institutions (systèmes politique et judiciaire, police)
7. Sécurité personnelle	– Criminalité, vandalisme ou violence aux alentours du logement – Perception de sa sécurité personnelle
8. Bien-être subjectif	– Symptômes d'inquiétude

Source: OFS

© OFS 2019

⁹ Cf. OFS (2016), p. 6. La méthodologie de l'enquête SILC ayant été modifiée à partir de 2014, les résultats de cette enquête ne sont pas directement comparables avec ceux de 2017, que présente ce rapport.

1.3 Nationalité et origine migratoire

Dans les présentes analyses, l'accent est mis sur l'origine migratoire de la population résidente de la Suisse. Le critère juridique de la nationalité ne reflète plus à lui seul la réalité des personnes immigrées, raison pour laquelle on fait la distinction entre les personnes issues de la migration et celles qui ne le sont pas. L'expérience migratoire de la personne (ou de ses parents) est ainsi prise en compte. Vous trouverez des explications plus détaillées sur la typologie et les définitions sur le portail statistique de l'OFS (population selon le statut migratoire¹⁰).

Contrairement à cette typologie, la population issue de la migration est par ailleurs subdivisée par nationalité dans le présent rapport, c'est-à-dire que les personnes de nationalité suisse issues de la migration et celles de nationalité étrangère sont présentées séparément, les résultats des analyses les concernant étant souvent différents.

Concrètement, les analyses sont réalisées avec les groupes de population suivants, qui ne se recoupent pas:

- **Personnes de nationalité suisse non issues de la migration:** les Suisses de naissance dont au moins un parent est né en Suisse et les personnes naturalisées suisses dont les parents sont tous les deux nés en Suisse.
- **Personnes de nationalité suisse issues de la migration:** les personnes naturalisées suisses de la première génération, celles de la deuxième génération dont au moins un des parents est né à l'étranger et les Suisses de naissance dont les parents sont nés à l'étranger.
- **Personnes de nationalité étrangère (issues de la migration):** les personnes de nationalité étrangère sont dans ce rapport considérées comme ayant une origine migratoire par définition (quelle que soit la génération dont elles font partie)¹¹. Ce groupe étant très hétérogène, il était judicieux pour ce rapport de les subdiviser en plusieurs groupes de nationalités:
 - personnes de nationalité étrangère de l'Europe du Nord ou de l'Ouest
 - personnes de nationalité étrangère de l'Europe du Sud
 - personnes de nationalité étrangère d'autres pays (Europe de l'Est et pays extra-européens).

¹⁰ voir sous www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Population → Migration et intégration → Population selon le statut migratoire

¹¹ Les présentes analyses s'appuient sur la typologie de la population selon le statut migratoire, légèrement adaptée pour le monitoring de l'intégration de l'OFS, les ressortissants étrangers de la troisième génération ou plus étant considérés comme des personnes issues de la migration.

1.4 Sources de données et échantillon

Les analyses présentées dans ce rapport se basent sur les données de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC (cf. encadré) de 2017. Le rapport présente ainsi la situation à un moment donné, soit en 2017. L'univers de base est constitué de la population résidente permanente¹² de la Suisse âgée de 16 ans ou plus vivant dans un ménage privé. Les hébergements collectifs ne sont pas pris en compte.

L'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)

Les informations présentées ici se basent sur l'enquête SILC (Statistics on Income and Living Conditions), réalisée chaque année dans plus de 30 pays, et dont les données se prêtent tout particulièrement à l'analyse de la qualité de vie. Le but de cette enquête est d'analyser la distribution des revenus, la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie. En Suisse, l'enquête 2017 se base sur un échantillon de quelque 8000 ménages, représentant un peu plus de 19 000 personnes, tirés au sort au moyen du cadre d'échantillonnage de l'OFS pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH). L'univers de base est constitué de la population résidente permanente vivant dans un ménage privé. Pour de plus amples informations voir: www.silc.bfs.admin.ch

¹² Sont assimilées à la population résidente permanente toutes les personnes de nationalité suisse ayant leur domicile principal en Suisse, ainsi que tous les ressortissants étrangers ayant une autorisation de résidence valable au moins 12 mois ou séjournant au moins depuis 12 mois en Suisse, à savoir les titulaires d'une autorisation d'établissement, les titulaires d'une autorisation de séjour (y compris les réfugiés reconnus), les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée équivalent à une durée cumulée minimale de 12 mois, les personnes dans le processus d'asile totalisant au moins 12 mois de séjour et les diplomates et fonctionnaires internationaux (y compris les membres de leurs familles).

2 Domaines de l'existence et indicateurs de la qualité de vie

Le présent chapitre traite de chacun des indicateurs de la qualité de vie. Pour ce faire, il faut tout d'abord s'intéresser de plus près au profil sociodémographique des groupes de population issus ou non de la migration.

2.1 Structure sociodémographique de la population issue ou non de la migration

Le tableau T.2.1 présente dans le détail la répartition des personnes de nationalité étrangère ou suisse issues ou non de la migration selon des critères sociodémographiques. Il en ressort qu'en 2017, les trois quarts de la population résidente de 16 ans et plus étaient de nationalité suisse. Un sixième environ de ces ressortissants suisses étaient issus de la migration.

Les personnes de nationalité étrangère représentent un quart de la population résidente de 16 ans et plus. 28,6% d'entre elles viennent de l'Europe du Nord ou de l'Ouest et 33,3% de l'Europe du Sud. 38,1% viennent d'autres pays, tels que la Turquie, le Kosovo, la Macédoine, la Croatie, le Sri Lanka, la Serbie, la Pologne, l'Ukraine et la Lettonie, qui représentent ensemble la moitié de ce groupe dans l'échantillon utilisé¹. La population de nationalité étrangère a par définition toujours une origine migratoire. Pour simplifier, nous parlons ici des personnes de nationalité étrangère ou de la population résidente étrangère.

En ce qui concerne la répartition de la population par **groupes d'âge**, la part des 25–49 ans est nettement plus importante chez les personnes de nationalité étrangère (plus de 60%) et celle des 65 ans et plus nettement plus faible (10% environ) que dans le reste de la population. Le groupe des «autres pays» joue un rôle important dans ce résultat (la part des 25–49 ans s'y élève à plus de 70% et celle des plus de 65 ans à 3%). Chez les personnes de nationalité suisse issues de la migration, la part des plus de 65 ans est comparativement un peu plus élevée, mais plus faible que chez celles non issues de la migration.

Cela se reflète sur la structure des ménages et sur celle de **l'emploi**. Chez les personnes de nationalité suisse issues de la migration, la part des ménages composés de rentiers ou de retraités est plus faible que chez celles non issues de la migration. Leur part est encore plus faible chez les personnes de nationalité étrangère. Dans la population de nationalité étrangère, la part des personnes actives occupées est par conséquent plus élevée, comme celle des personnes au chômage. La part des

chômeurs est supérieure à la moyenne avant tout dans la population résidente étrangère venue d'autres pays, soit de pays de l'Europe de l'Est ou extra-européens, alors qu'elle est comparable à celle de la population dans son ensemble pour les personnes étrangères venues de l'Europe du Nord ou de l'Ouest. Elle est la plus faible chez les personnes de nationalité suisse non issues de la migration.

La part des **femmes** et celle des **hommes** sont aussi plus ou moins comparables dans cette catégorie de la population. La proportion de femmes est plus élevée chez les personnes de nationalité suisse issues de la migration et légèrement plus faible que celle d'hommes dans la population de nationalité étrangère dans son ensemble.

L'analyse fait ressortir des différences marquées selon la nationalité en ce qui concerne le **niveau de formation**: la part des personnes de nationalité étrangère sans formation postobligatoire (25%) est deux fois plus importante que celle des personnes de nationalité suisse (ici aussi, on observe des différences selon l'origine migratoire). De plus, la part des titulaires d'un diplôme du degré tertiaire (universités, hautes écoles spécialisées et autres formations équivalentes, cf. chapitre sur le travail et la formation) est comparativement plus élevée chez les personnes de nationalité étrangère. Les diplômes du degré secondaire II sont par conséquent plus rares chez les personnes de nationalité étrangère, alors que plus de la moitié des personnes de nationalité suisse issues ou non de la migration en a un. Il vaut la peine de procéder ici à une analyse plus précise par groupe de nationalités: le profil de formation des personnes issues de pays de l'Europe du Nord ou de l'Ouest se distingue nettement de celui des autres groupes de la population (suisse ou étrangers); le niveau de formation des personnes venues d'Europe du Nord ou de l'Ouest est très élevé: 57,5% d'entre elles ont un diplôme du degré tertiaire et seulement 5,2% n'ont pas de formation postobligatoire.

La **structure des ménages** formés de personnes de nationalité étrangère ou suisse issues de la migration se caractérise par une forte proportion de couples avec enfants: plus de 40%, contre 29,0% chez les personnes de nationalité suisse non issues de la migration. Les ménages sans enfant et en particulier ceux formés de retraités sont par contre nettement plus nombreux chez les personnes de nationalité suisse non issues de la migration.

L'analyse par **groupe de revenus** montre que les personnes de nationalité étrangère se trouvent le plus souvent dans le groupe des plus faibles revenus (24,9%), leur part diminuant à mesure que le revenu augmente. C'est exactement l'inverse chez les personnes de nationalité suisse non issues de la migration, où la part

¹ La taille de l'échantillon ne permet pas une évaluation plus détaillée par pays.

du groupe des revenus les plus hauts est légèrement supérieure à la moyenne (23,4%). Les classes de revenus sont réparties de manière relativement équitable chez les personnes de nationalité suisse issues de la migration. Ventilés selon le groupe de pays, les résultats font ressortir ici aussi le niveau particulièrement élevé des revenus des personnes de nationalité étrangère venues de l'Europe du Nord ou de l'Ouest, dont seulement 13,6% entrent dans le groupe des revenus les plus bas et 36,1% dans le quintile des revenus les plus hauts.

On constate aussi des différences marquées quant au **statut d'occupation du logement** selon l'origine migratoire et la nationalité des personnes. Un cinquième seulement des personnes de nationalité étrangère vit dans son propre logement, alors que c'est le cas de plus de la moitié des personnes de nationalité suisse non issues de la migration. La part est légèrement plus basse chez les personnes de nationalité suisse issues de la migration (44,1%) et chez celles de nationalité étrangère issues d'un pays de l'Europe du Nord ou de l'Ouest (29,5%).

D'une manière générale, les personnes de nationalité étrangère se distinguent par leur jeune âge et par la faible proportion de retraités et de ménages de rentiers, des groupes où l'on observe aussi des différences dans la population de nationalité suisse selon qu'elle est ou non issue de la migration. La population résidante de nationalité étrangère est aussi très hétérogène dans certains domaines: les personnes de nationalité étrangère de l'Europe du Nord ou de l'Ouest se distinguent avant tout par leurs niveaux de formation et de revenu particulièrement élevés.

2.2 Indicateurs de la qualité de vie

Dans les pages qui suivent, nous allons présenter les indicateurs relatifs aux principaux domaines de l'existence. Conformément aux recommandations de Joseph Stiglitz (2009), le niveau d'analyse choisi est celui du ménage ou de l'individu. Chaque personne ou chaque ménage dispose d'une quantité spécifique de ressources dans les différents domaines de l'existence, qui, ensemble, sont déterminants pour la qualité de vie et la situation sociale.

Sont pris en compte la situation financière, le logement, le travail et la formation, la santé, les relations sociales, la participation sociale et politique, la sécurité personnelle et le bien-être subjectif². Les tableaux annexés TA1 et TA2 donnent un aperçu des indicateurs objectifs et subjectifs par domaine de l'existence et des questions qui les sous-tendent.

² Les domaines de l'existence sont ancrés en tant qu'objectifs sociaux dans la Constitution fédérale (http://www.loisuisse.ch/fra/sr/101/101_003.htm, art. 41) et correspondent aux recommandations du rapport Stiglitz ainsi que d'institutions internationales. Voir p. ex. OCDE (2017), Eurostat (2015), Stiglitz et al. (2009), ou <https://ec.europa.eu/eurostat/web/gdp-and-beyond/quality-of-life/data> [23.08.2019].

L'univers de base utilisé pour les analyses ci-après est la population résidant dans des ménages privés en Suisse âgée de 16 ans et plus. L'approche différenciée par groupes de population se fonde sur les caractéristiques sociodémographiques et les distinctions couramment utilisées dans les rapports SILC.

Les critères qui ont présidé au choix des indicateurs étaient de divers ordres. Chaque indicateur doit se référer à la notion globale de qualité de vie et livrer des informations pertinentes sur l'ensemble de la population en Suisse ainsi que sur ses principaux groupes sociaux en mettant l'accent sur la population issue de la migration. Tous les domaines de l'existence devraient être couverts de manière à peu près uniforme, dans les dimensions aussi bien objectives que subjectives. Il était par ailleurs essentiel, pour des raisons de comparabilité, que toutes les analyses reposent sur une même source de données.

2.2.1 Situation financière

La situation financière est sans conteste le paramètre économique central, qui détermine les perspectives, les conditions de vie et la qualité de vie de chacun et influe donc aussi considérablement sur l'intégration sociale. On la mesure principalement par des questions sur le revenu du ménage. Des analyses détaillées concernant la fortune ne sont pas possibles, du fait du caractère lacunaire des données disponibles. En lien avec la qualité de vie, nous nous intéressons ici non seulement au niveau de revenus, déjà reflété dans les groupes de revenus (tableau T.2.1), mais aussi aux éventuelles difficultés financières que peut rencontrer un ménage et à la satisfaction qu'ont ses membres de leur situation financière.

Une personne sur deux de nationalité étrangère issue de l'Europe de l'Est ou d'un pays extra-européen ne dispose pas de réserves financières suffisantes

Un indicateur éloquent concernant les difficultés financières est la capacité du ménage à faire face à une dépense inattendue de 2500 francs et à la financer par ses propres moyens dans un délai d'un mois. Globalement, 19,3% de la population de 16 ans et plus habitait dans un ménage ne disposant pas de ressources suffisantes pour ce faire en 2017 (cf. G.2.1). Parmi les personnes de nationalité suisse, celles non issues de la migration sont moins souvent confrontées à ce genre de difficultés (11,8%), alors que la part est deux fois plus élevée pour celles issues de la migration et trois fois plus élevée pour les personnes de nationalité étrangère. Les résultats varient toutefois considérablement selon le groupe de nationalités: dans la population issue de l'Europe du Nord ou de l'Ouest, une personne sur six vit dans un ménage ayant des difficultés financières, alors que la moitié des personnes venant d'«autres pays» (Europe de l'Est ou pays extra-européens) sont confrontées à ce problème.

Outre ce groupe de population, les personnes sans formation postobligatoire, celles dont le revenu est faible, les personnes qui vivent dans un ménage monoparental et celles qui sont au chômage sont les plus touchées par les difficultés financières.

Structure sociodémographique de la population avec et sans origine migratoire

En % de la population résidente de 16 ans et plus

T 2.1

	Popu- lation totale	+/-	Personnes de nationalité suisse						Personnes de nationalité étrangère							
			Total	+/-	Non issues de la migra- tion	+/-	Issues de la migra- tion	+/-	Total	+/-	Europe du Nord et de l'Ouest	+/-	Europe du Sud	+/-	Autres pays	+/-
Nationalité																
Suisse	75,1	0,1	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non issues de la migration	62,6	0,6	83,3	0,8	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Issues de la migration	12,5	0,6	16,7	0,8	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Étrangère ¹	24,9	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Europe du Nord et de l'Ouest	7,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	28,6	0,3	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Europe du Sud	8,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	33,3	0,3	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Autres pays	9,5	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	38,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Classe d'âge																
16-24 ans	12,0	0,0	13,3	0,3	12,7	0,4	16,1	1,8	8,2	0,9	4,5	1,1	9,6	2,0	9,6	1,7
25-49 ans	42,7	0,0	36,8	0,5	36,4	0,7	38,7	2,3	60,4	1,6	54,1	3,0	51,7	3,6	72,8	2,6
50-64 ans	24,6	0,0	25,8	0,5	25,5	0,6	27,6	2,1	20,9	1,4	23,9	2,6	25,2	3,1	14,8	2,2
65 ans et plus	20,7	0,0	24,1	0,3	25,4	0,5	17,6	1,8	10,6	1,0	17,4	2,3	13,6	2,5	2,8	1,0
Sexe																
Femmes	50,6	0,0	51,7	0,5	50,7	0,7	56,7	2,4	47,5	1,6	47,7	3,0	43,0	3,5	51,2	2,9
Hommes	49,4	0,0	48,3	0,5	49,3	0,7	43,3	2,4	52,5	1,6	52,3	3,0	57,0	3,5	48,8	2,9
Niveau de formation (personnes de 18 ans et plus)																
École obligatoire	15,5	0,6	12,5	0,7	11,5	0,7	17,7	2,0	24,6	1,7	5,2	1,5	35,2	3,6	30,1	2,8
Degré secondaire II	51,1	0,9	55,5	1,0	56,2	1,1	51,8	2,5	37,8	1,9	37,3	3,0	40,8	3,7	35,6	2,9
Degré tertiaire	33,4	0,8	32,0	0,9	32,3	0,9	30,6	2,2	37,6	1,7	57,5	3,1	24,0	3,2	34,3	2,7
Statut d'activité (personnes de 18 ans et plus)																
Actifs occupés	62,0	0,6	59,6	0,8	59,3	0,9	61,1	2,4	69,3	1,7	70,1	2,8	66,8	3,4	70,8	2,7
Au chômage	2,8	0,3	2,0	0,3	1,8	0,3	3,2	0,9	5,2	0,8	2,9	1,2	4,1	1,4	8,0	1,5
Retraités	21,8	0,3	25,2	0,5	26,5	0,6	18,7	1,8	11,8	1,1	17,4	2,3	15,5	2,5	4,2	1,2
Autres inactifs	13,4	0,6	13,3	0,6	12,5	0,7	17,0	1,9	13,7	1,3	9,6	1,7	13,5	2,5	17,0	2,2
Type de ménage²																
Ménages sans enfant	51,7	0,5	54,9	0,7	57,5	0,8	42,3	2,4	42,3	1,6	55,6	3,0	45,0	3,6	29,8	2,6
Personnes seules de moins de 65 ans	14,2	0,3	13,7	0,5	14,2	0,6	10,9	1,6	15,9	1,3	18,1	2,3	16,4	2,8	13,8	2,0
Personnes seules de 65 ans et plus	7,2	0,2	8,4	0,3	8,7	0,4	7,4	1,2	3,6	0,6	6,6	1,5	4,3	1,4	0,6	0,4
Couples de moins de 65 ans	16,9	0,4	17,0	0,5	17,8	0,6	13,1	1,6	16,5	1,2	20,4	2,4	15,6	2,5	14,4	1,9
Couples dont au moins 1 personne de 65 ans et plus	13,4	0,3	15,8	0,4	16,8	0,5	10,9	1,5	6,3	0,9	10,6	1,9	8,7	2,1	0,9	0,5
Ménages avec enfant(s)	38,5	0,4	36,0	0,6	33,8	0,7	47,1	2,4	45,9	1,7	37,2	2,9	42,0	3,6	55,9	2,9
Ménages monoparentaux avec enfant(s) de moins de 25 ans	4,8	0,2	5,1	0,3	4,8	0,4	6,1	1,2	4,2	0,7	3,4	1,2	1,9	1,0	6,8	1,5
Couples avec enfant(s) de moins de 25 ans	33,7	0,4	31,0	0,6	29,0	0,7	41,0	2,4	41,7	1,7	33,8	2,8	40,2	3,6	49,1	2,9
Classe de revenu disponible équivalent (en francs équivalents, annuel)																
Moins de 33 248	18,4	0,6	16,2	0,7	15,5	0,8	19,8	2,1	24,9	1,6	13,6	2,0	26,9	3,4	31,7	2,7
De 33 249 à 44 174	19,4	0,7	17,7	0,8	17,4	0,8	19,4	2,0	24,5	1,7	12,7	2,2	24,8	3,3	33,1	3,0
De 44 175 à 56 087	20,1	0,7	21,3	0,8	21,3	0,9	21,2	2,0	16,6	1,4	15,1	2,2	20,3	2,9	14,5	2,1
De 56 088 à 73 292	20,5	0,7	21,9	0,8	22,4	0,9	19,8	2,0	16,3	1,3	22,6	2,5	16,3	2,7	11,7	1,9
73 293 et plus	21,5	0,5	22,8	0,7	23,4	0,8	19,8	1,9	17,7	1,2	36,1	2,9	11,8	2,3	9,0	1,6
Statut d'occupation du logement²																
Propriétaires	44,0	0,8	52,0	0,9	53,6	1,0	44,1	2,5	20,1	1,4	29,5	2,8	21,4	2,9	11,8	1,6
Locataires	56,0	0,8	48,0	0,9	46,4	1,0	55,9	2,5	79,9	1,4	70,5	2,8	78,6	2,9	88,2	1,6

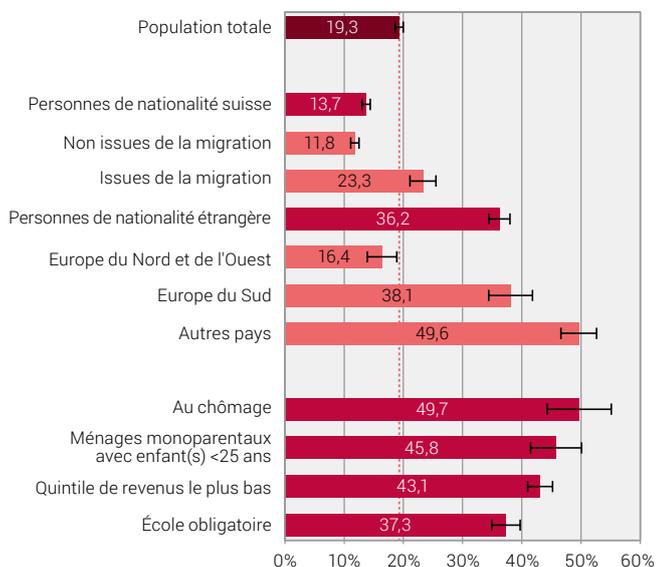
¹ Europe du Nord et de l'Ouest: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède; Europe du Sud: Andorre, Cité du Vatican, Espagne, Grèce, Italie, Portugal et Saint-Marin. Autres pays (Europe de l'Est et pays extra-européens): cf. chap. 2.1.

² Personnes de 16 ans ou plus vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques. Sont considérées comme des enfants les personnes âgées de moins de 25 ans qui vivent avec leur père et/ou leur mère.

+/-: limites de l'intervalle de confiance à 95%

Difficultés à faire face à une dépense inattendue G2.1

Part de la population résidente de 16 ans et plus vivant dans un ménage qui n'a pas les moyens financiers de faire face à une dépense inattendue de 2500 francs



— Intervalle de confiance (95%)

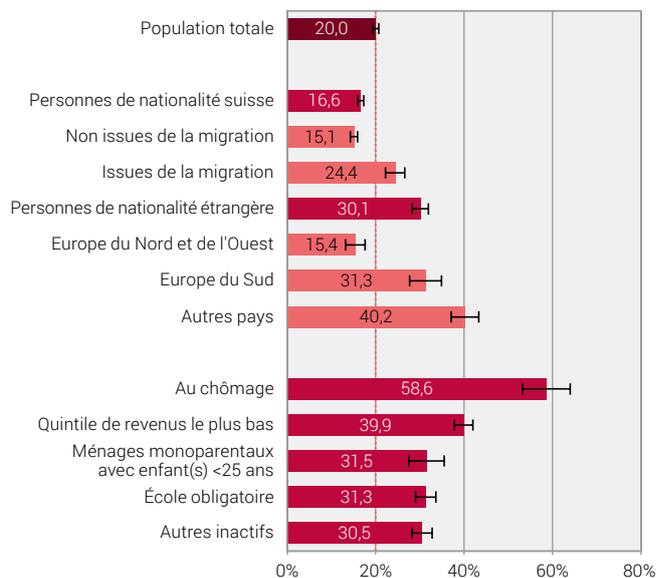
Question posée: si votre ménage devait faire face à une dépense inattendue d'environ 2500 francs serait-il capable de la financer en un mois par ses propres moyens, par exemple grâce à des économies? Oui/non

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif)

© OFS 2019

Satisfaction concernant la situation financière G2.2

Part de la population résidente de 16 ans et plus avec un degré de satisfaction bas



— Intervalle de confiance (95%)

Question posée: quel est globalement votre degré de satisfaction par rapport à votre situation financière personnelle, si 0 signifie «pas du tout satisfait/e» et 10 «tout à fait satisfait/e»? Insatisfaits: le résultat pour la satisfaction se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif)

© OFS 2019

Parmi les personnes de nationalité étrangère issues de l'Europe de l'Est ou d'un pays extra-européen, deux sur cinq sont insatisfaites de leur situation financière

Nous l'avons mentionné plus haut, il faut tenir compte, pour définir la qualité de vie des personnes, non seulement des conditions de vie objectives, mais aussi de la perception qu'en ont les différents individus: dans quelle mesure sont-ils satisfaits de leur vie?

La population de la Suisse n'est pas particulièrement satisfaite de sa situation financière par rapport aux autres domaines de l'existence, bien qu'elle compte parmi les plus satisfaites d'Europe³ dans ce domaine. Le taux de satisfaction moyen est de 7,2 sur une échelle de 0 («pas du tout satisfait/e») à 10 («tout à fait satisfait/e»).

Un cinquième de la population résidente de 16 ans et plus est insatisfaite de sa situation financière (cf. graphique G2.2). C'est chez les personnes de nationalité suisse non issues de la migration et dans la population résidente issue de l'Europe du Nord ou de l'Ouest que cette insatisfaction est la moins répandue. Elle concerne par contre un quart environ des personnes de nationalité suisse issues de la migration, près d'un tiers de la population résidente étrangère venue de l'Europe du Sud et deux cinquièmes de la population résidente venue de l'Europe de l'Est ou de pays extra-européens.

³ voir sous www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Situation économique et sociale de la population → Situation sociale, bien-être et pauvreté → Bien-être subjectif et conditions de vie → Bien-être subjectif en Suisse et en Europe

La situation objective en termes de revenus et la satisfaction financière sont fortement liées. Les groupes de population affichant le taux de satisfaction le plus faible sont aussi ceux dont la situation financière est par essence difficile.

2.2.2 Logement

Nombre d'études confirment l'importance considérable du paramètre logement pour la qualité de vie. La disponibilité de logements abordables et de qualité adéquate pour toutes les couches de la population constitue de ce fait un objectif important de notre politique sociale. Aux côtés des charges, le loyer ou l'hypothèque a une incidence notable sur la qualité de vie en général et sur la situation dans les autres domaines de l'existence.

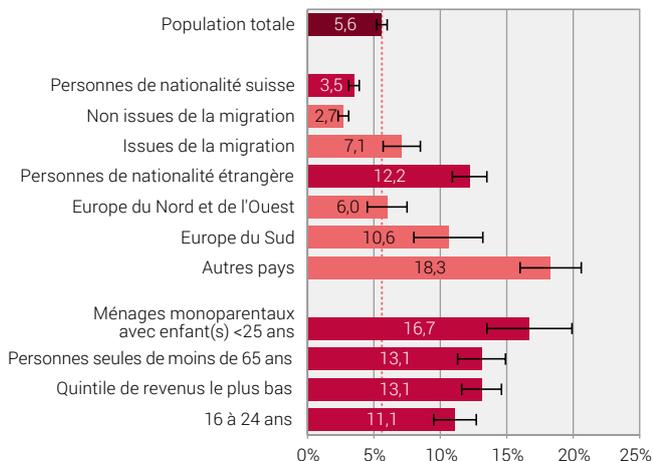
Le logement est lui aussi une ressource, indispensable p. ex. au maintien d'un bon état de santé et à la possibilité d'exercer une activité lucrative. Pour nombre de personnes en situation précaire, l'accès au logement représente une étape essentielle vers un mode de vie normal.

Dans ce qui suit, nous mesurons la qualité de vie dans le domaine du logement au moyen de quatre indicateurs: la disponibilité d'un espace de vie suffisant, les problèmes en lien avec le logement, le poids des coûts du logement et la satisfaction concernant le logement.

Logement: densité d'occupation

G 2.3

Part de la population résidante de 16 ans et plus vivant dans un logement surpeuplé



Intervalles de confiance (95%)

Logement surpeuplé: définition voir tableau TA1 en annexe

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif) © OFS 2019

Plus d'un sixième des personnes de nationalité étrangère issues de l'Europe de l'Est ou de pays extra-européens vivent dans un logement surpeuplé

En Suisse, la population dispose en règle générale d'un espace de vie suffisant. La proportion de personnes de 16 ans et plus vivant dans un logement surpeuplé⁴ est de 5,6%. Comme le montre le graphique G 2.3, la part est nettement plus faible chez les personnes de nationalité suisse non issues de la migration et plus élevée en général dans la population résidante étrangère (12,2%). Les résultats varient ici aussi selon les groupes de nationalités. La part des personnes dont l'espace de vie est insuffisant est la plus grande dans la population étrangère provenant de l'Europe de l'Est ou de pays extra-européens (18,3%).

Outre la nationalité, la situation familiale, le revenu et l'âge sont notamment déterminants par rapport à l'espace de vie: un nombre supérieur à la moyenne de membres de ménages monoparentaux, de personnes vivant seules de moins de 65 ans, de personnes disposant d'un faible revenu et de 16 à 24 ans ont un espace de vie insuffisant.

15% de la population résidante de nationalité étrangère vit dans un logement trop humide

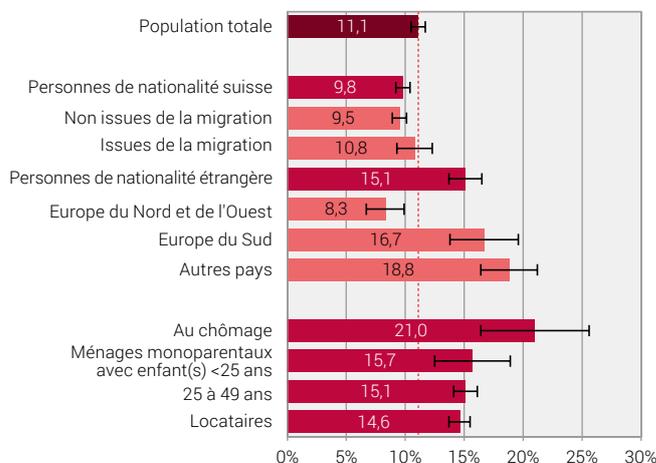
Pour analyser la qualité du logement, les participants sont interrogés sur d'éventuels problèmes d'humidité dans l'appartement, sur des défauts d'étanchéité du toit ou la présence de moisissures sur les montants de fenêtres, sur les sols ou sur les murs.

⁴ conformément à la définition d'Eurostat (cf. tableau TA1 annexé)

Logement: problèmes d'humidité

G 2.4

Part de la population résidante de 16 ans et plus vivant dans un logement trop humide



Intervalles de confiance (95%)

Question posée: avez-vous l'un des problèmes suivants au niveau de votre logement: défaut d'étanchéité du toit, humidité, moisissures sur les montants des fenêtres, sur les sols ou les murs?

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif) © OFS 2019

En 2017, 11,1% de la population de la Suisse était confrontée à l'un de ces problèmes (graphique G 2.4). La part des personnes concernées est nettement plus élevée dans la population de nationalité étrangère originaire de l'Europe du Sud, de l'Est ou de pays extra-européens, alors qu'elle est un peu plus faible dans les autres groupes de nationalités que dans la population dans son ensemble. Les personnes de nationalité suisse issues de la migration font ici exception, leur part s'écartant à peine de celle de la population dans son ensemble.

Une personne au chômage sur cinq vit dans un logement trop humide: la part des personnes concernées dans ce groupe de population tend donc à être plus élevée que parmi les personnes de nationalité étrangère⁵.

Les inconvénients subis par ces catégories de personnes sont d'autant plus graves qu'un logement humide ne dégage pas uniquement des odeurs désagréables, mais présente un risque pour la santé.

Le poids du coût du logement ne varie pratiquement pas selon l'origine migratoire et la nationalité

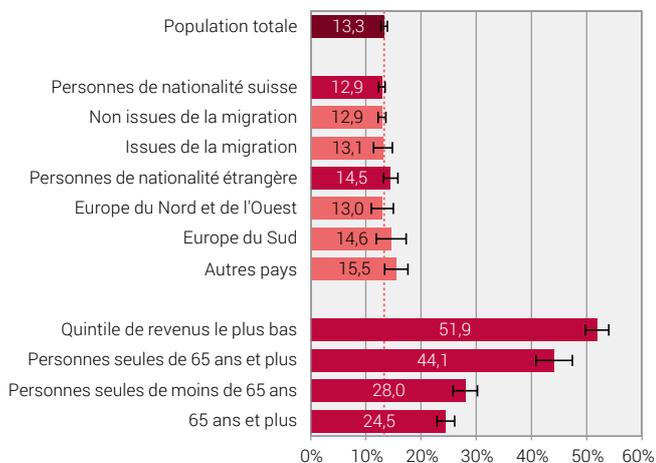
La qualité de vie est étroitement liée au coût du logement: le poids relatif du loyer (ou de l'hypothèque) et des charges est déterminant pour la part du revenu restant pour couvrir les autres besoins du ménage.

⁵ On parle ici de tendances, car les résultats pour ce groupe de population sont toujours sujets à une certaine incertitude statistique en raison des larges intervalles de confiance (voir glossaire).

Surcharge des coûts du logement

G2.5

Part de la population résidante de 16 ans et plus dont les coûts du logement dépassent 40% du revenu disponible



— Intervalle de confiance (95%)

Charge représentée par les coûts du logement: part des coûts du logement (y c. les charges comme l'électricité, l'eau, le gaz et le chauffage) par rapport au revenu disponible, après déduction des allocations de logement.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif)

© OFS 2019

Le poids que représente le coût du logement est calculé sur la base du revenu disponible du ménage et se monte en moyenne à 25% de celui-ci. Dès que ce poids excède 40% du revenu disponible⁶ d'un ménage, on considère qu'il y a surcharge.

Cette surcharge se retrouve chez 13,3% de la population de la Suisse (graphique G2.5). Les écarts constatés selon l'origine migratoire et la nationalité sont minimes, les parts ne différant pas de manière significative de celle observée pour l'ensemble de la population.

La surcharge liée au coût du logement dépend bien entendu du groupe de revenus. Plus de la moitié des personnes ayant un faible revenu vivent dans des ménages où les frais de logement représentent plus de 40% du revenu disponible. Ces coûts représentent moins de 2% pour chacune des deux classes de revenus supérieures (pas d'illustration). Le poids du coût du logement est important pour les personnes qui vivent seules comme pour celles de 65 ans et plus⁷ et il est encore plus marqué pour les personnes seules de 65 ans et plus.

Une personne sur six venue de l'Europe de l'Est ou d'un pays extra-européen est insatisfaite de son logement

En Suisse, la population est globalement assez satisfaite de son logement. Le taux de satisfaction moyen est de 8,3 sur une échelle de 0 («pas du tout satisfait/e») à 10 («tout à fait satisfait/e»). 5,9% de la population de 16 ans et plus est insatisfaite

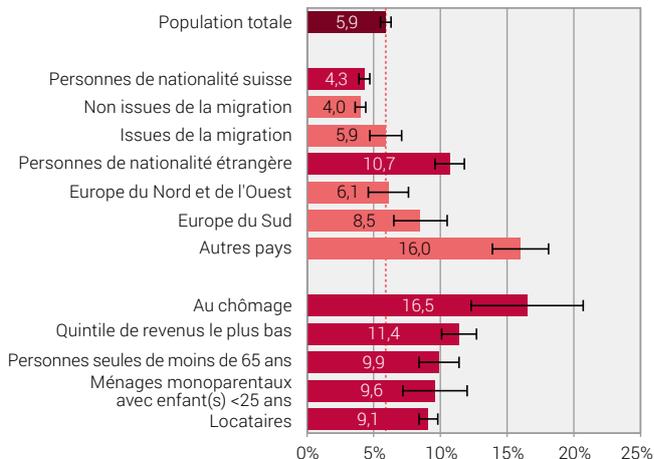
⁶ conformément à la définition Eurostat, cf. http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Glossary:Housing_cost_overburden_rate/fr

⁷ Les deux groupes «65 ans et plus» et «rentiers» coïncident en grande partie et donnent des réponses similaires. Pour simplifier, nous avons choisi de parler du groupe d'âge (65 et plus) dans le présent rapport.

Satisfaction concernant le logement

G2.6

Part de la population résidante de 16 ans et plus avec un degré de satisfaction bas



— Intervalle de confiance (95%)

Question posée: sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfait/e de votre logement en général?
Insatisfaits: le résultat pour la satisfaction se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif)

© OFS 2019

de son logement (graphique G2.6). La part est nettement plus élevée chez les personnes de nationalité étrangère que dans la population totale (10,7%). Dans la population étrangère originaire de l'Europe de l'Est ou d'un pays extra-européen, une personne sur six est insatisfaite de son logement. L'analyse ne fait pas ressortir d'écart à ce niveau entre les personnes de nationalité suisse issues de la migration et l'ensemble de la population. En revanche, les personnes de nationalité suisse non issues de la migration sont beaucoup plus satisfaites de leur logement que celles issues de la migration et que l'ensemble de la population.

En résumé, il ressort que les privations observées en matière de logement concernent avant tout les personnes à faible revenu, les chômeurs, les membres de ménages monoparentaux et les personnes vivant seules, en plus de la population résidante de nationalité étrangère (en particulier celle originaire de l'Europe du Sud ou de l'Est ou d'un pays extra-européen). Ces groupes tendent à évaluer leur situation en matière de logement de manière d'autant plus négative.

2.2.3 Travail et formation

Le travail et la formation sont à la fois des ressources essentielles et des domaines de l'existence primordiaux permettant de mesurer la qualité de vie. Ils déterminent par ailleurs de façon importante le revenu généré au cours de la vie et le statut social des individus. L'intégration dans le marché du travail est déterminante pour les liens sociaux et pour la structure du quotidien et donne une certaine autonomie et sécurité. C'est un élément important pour le bien-être personnel et l'intégration sociale. Outre les restrictions financières qui en découlent, une période de chômage prolongé n'est pas sans conséquence au plan psychosocial.

Nous verrons dans les pages qui suivent les principaux indicateurs utilisés dans ce domaine, à savoir le niveau de formation et le statut d'activité, avec le chômage comme forme principale de pénurie.

Environ 14% des personnes provenant de l'Europe de l'Est ou d'un pays extra-européen sont restées longtemps au chômage

Au moment de l'enquête, au sein de l'échantillon des membres de la population de la Suisse de 18 ans et plus, 62,0% exerçaient une activité professionnelle, 21,8% avaient pris leur retraite ordinaire ou une retraite anticipée et 13,4% appartenaient aux autres catégories non actives professionnellement (cf. tableau T.2.1). Parmi celles-ci, on compte par exemple les étudiants, les personnes handicapées, les femmes et hommes au foyer ainsi que d'autres personnes exerçant une activité non rémunérée (soins aux proches, etc.). 2,8% étaient au chômage. Étant donné la faible taille de l'échantillon, il n'est pas possible d'étudier ce petit groupe avec toute la précision statistique voulue et l'on veillera à interpréter les résultats avec une certaine prudence.

Nous l'avons déjà mentionné, la part des retraités est un peu plus faible dans la population résidente de nationalité suisse issue de la migration que dans celle non issue de la migration et nettement plus faible parmi les personnes de nationalité étrangère (cf. tableau T.2.1). La part des chômeurs et des personnes actives occupées est par conséquent plus élevée parmi ces dernières.

C'est surtout s'il se prolonge que le chômage constitue un facteur de risque. C'est pourquoi, nous nous attacherons à déterminer, dans ce qui suit, quelle proportion de la population résidente de 16 ans et plus a connu une période de chômage d'un mois ou plus dans les 12 mois qui ont précédé l'enquête. Cela a été le cas de 5,7% de la population totale (graphique G.2.7) et d'une part comparable des personnes de nationalité suisse issues de la migration ainsi que de la population résidente venue de l'Europe du Nord ou de l'Ouest. La part est nettement plus élevée que dans la population totale dans le reste de la population résidente étrangère et plus faible dans le reste de celle de nationalité suisse. 13,8% des personnes de nationalité étrangère venues de l'Europe de l'Est ou d'un pays extra-européen ont été au chômage pendant au moins un mois.

Parmi les personnes sans emploi au moment de l'enquête, plus de 70% s'étaient trouvées au chômage pendant au moins un mois au cours des 12 mois précédents. Dans les autres groupes, cette part est la plus élevée, dans une mesure nettement moindre, chez les 16 à 24 ans, chez les membres de ménages monoparentaux, dans les groupes à faibles revenus et chez les personnes de moins de 65 ans qui vivent seules. Ces groupes risquent tout particulièrement de souffrir de privations dans d'autres domaines également, surtout s'il existe déjà des déficits de formation ou de qualification.

Plus du tiers des personnes de nationalité étrangère issues de l'Europe du Sud n'ont pas de formation postobligatoire

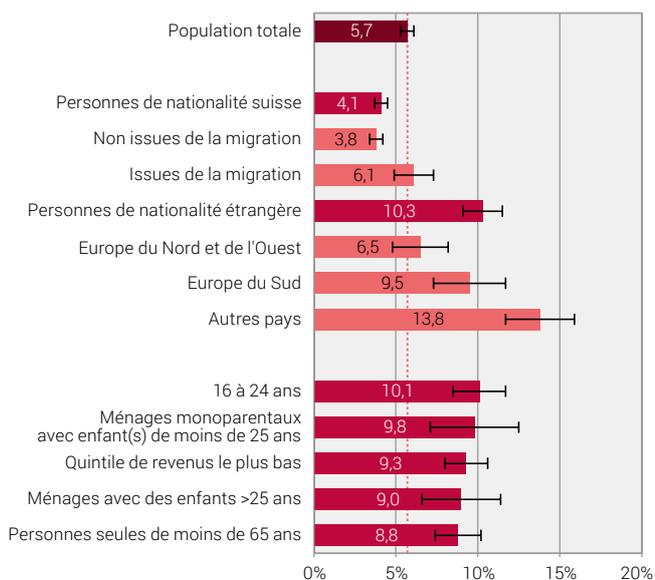
Les aptitudes et qualifications acquises dans le cadre de la formation scolaire et professionnelle sont une composante essentielle de la qualité de vie et se répercutent de manière sensible sur la situation matérielle, la participation au marché du travail comme sur la participation sociale des individus. Un investissement insuffisant dans une formation qualifiante peut avoir de graves conséquences à long terme au plan tant économique que social pour les individus concernés.

Une grande partie de la population de la Suisse dispose d'une formation professionnelle ou générale de base. La majorité des 18 ans et plus est titulaire d'un diplôme de degré secondaire II (51,1%, cf. tableau T.2.1). Il peut s'agir aussi bien de diplômes professionnels (acquis p. ex. dans le cadre d'un apprentissage ou d'une école professionnelle à plein temps, ou d'une maturité professionnelle) que de diplômes de type général (école de degré diplôme, école de maturité, école normale). 33,4% ont suivi une formation de degré tertiaire (haute école universitaire, spécialisée ou pédagogique, école technique supérieure ou école professionnelle supérieure).

15,5% de la population n'avait pas de formation postobligatoire en 2017. Nous l'avons mentionné plus haut, la part des personnes sans formation postobligatoire est d'un quart chez celles de nationalité étrangère, soit deux fois plus élevée que chez celles de nationalité suisse. Elle est particulièrement élevée chez les personnes de nationalité étrangère issues d'un pays de l'Europe du Sud (plus d'un tiers) et chez celles de l'Europe de l'Est ou de pays extra-européens (30,1%, cf. graphique G.2.8). Elle est nettement plus basse que dans la population totale chez les

Chômage durant l'année précédant l'enquête G.2.7

Part de la population résidente de 16 ans et plus sans emploi pendant un mois ou plus durant les derniers 12 mois



— Intervalle de confiance (95%)

70% environ des personnes au chômage au moment de l'enquête l'ont également été pendant un mois ou plus durant les 12 mois précédents. Par manque de place, elles ne figurent pas dans le graphique.

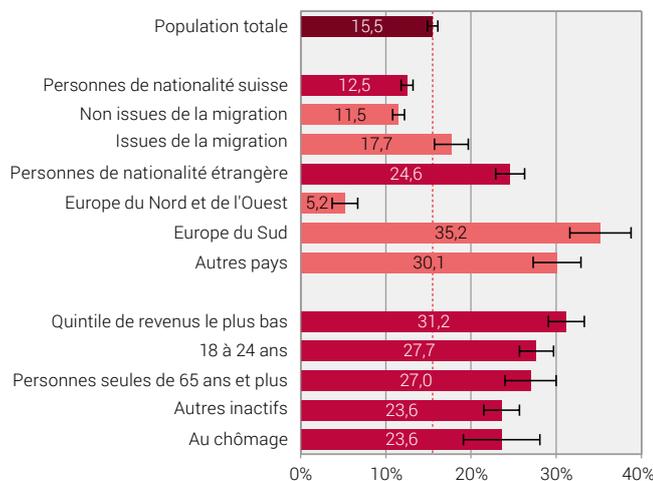
Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif)

© OFS 2019

Niveau de formation

G2.8

Part de la population résidante de 18 ans et plus sans formation post-obligatoire



Intervalles de confiance (95%)

Sans formation post-obligatoire: le plus haut niveau de formation atteint correspond à l'école obligatoire (degré secondaire I).

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif) © OFS 2019

personnes de nationalité étrangère venues de l'Europe du Nord ou de l'Ouest et parmi celles de nationalité suisse non issues de la migration.

La part des personnes sans formation postobligatoire est aussi particulièrement importante dans le quintile des plus bas revenus, parmi les chômeurs et la population jeune ainsi que dans le groupe des plus de 65 ans vivant seuls.

2.2.4 Santé

La santé détermine dans une large mesure l'accès au marché du travail et la participation à la vie en société. Un mauvais état de santé peut entraver considérablement l'autonomie et le bien-être et se répercute directement sur la qualité de vie. Alors même que l'espérance de vie en Suisse est parmi les plus élevées en Europe, certains groupes de population sont particulièrement touchés par les problèmes de santé.

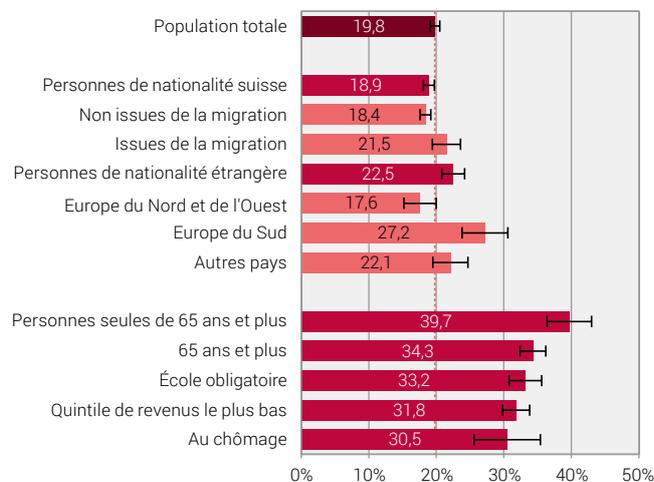
Plus du quart des personnes de nationalité étrangère issues de l'Europe du Sud déclarent avoir des problèmes de santé

Pour mesurer l'état de santé général d'une personne, la question directe sur l'état de santé subjectif actuel a fait la preuve de sa pertinence. Outre les différences objectives, les réponses reflètent les différences dans les attentes relatives à la santé et dans les modes de vie des divers groupes de population.

État de santé

G2.9

Part de la population résidante de 16 ans et plus qui n'est pas considérée en bonne santé



Intervalles de confiance (95%)

Question posée: comment est votre état de santé en général? Est-il... [1] Très bon, [2] Bon, [3] Moyen, [4] Mauvais, [5] Très mauvais? Dans l'analyse présentée, l'état de santé est considéré comme pas bon si la réponse est comprise entre 3 et 5 («moyen» à «très mauvais»).

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif) © OFS 2019

En Suisse, 35,1% de la population de 16 ans et plus considérait son état de santé comme très bon en 2017 et 45,1% comme bon. Près d'un cinquième estimait ne pas être en bonne santé (état de santé «moyen», «mauvais» ou «très mauvais», cf. graphique G2.9).

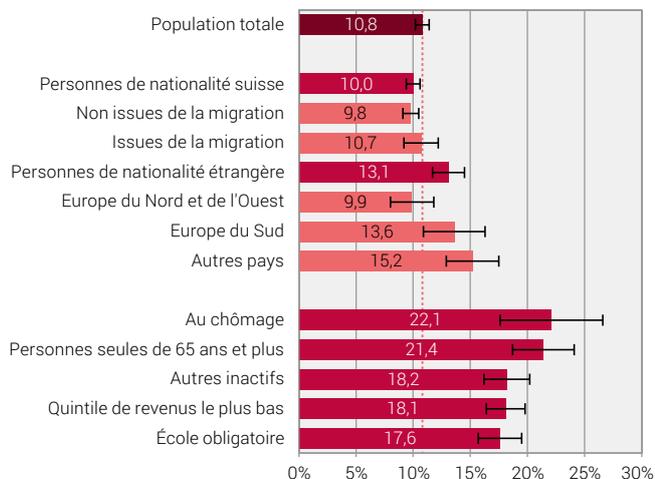
Si l'on ventile cette population selon les groupes de nationalités, on remarque qu'elle compte une part significativement plus élevée de personnes originaires des pays de l'Europe du Sud. 27,2% de ces dernières font état d'un état de santé moyen à très mauvais. Les groupes d'autres nationalités ne se distinguent pas de manière significative de l'ensemble de la population. Cela tient en partie à la structure par âge, car la proportion de personnes de 50 ans et plus est nettement plus élevée dans le groupe de population originaire de l'Europe du Sud que celle observée chez les ressortissants des pays de l'Europe de l'Est et extra-européens. Mais l'état de santé reflète aussi les plus faibles profils de formation et de revenu de ce groupe de population, susceptibles d'influer défavorablement sur la santé, par rapport à ceux des ressortissants de pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest et de la population de nationalité suisse non issue de la migration. En effet, plus la situation financière est bonne et le niveau de formation est élevé, plus l'accès aux prestations et à l'information est facilité, et plus les personnes concernées cumulent des avantages se répercutant positivement sur leur santé à long terme.

Ainsi, abstraction faite de l'origine migratoire et de la nationalité, près d'un tiers des personnes sans formation postobligatoire et des personnes aux revenus les plus bas estiment que leur état de santé n'est pas bon.

Satisfaction concernant la santé

G2.10

Part de la population résidante de 16 ans et plus avec un degré de satisfaction bas



Intervalles de confiance (95%)

Question posée: êtes-vous satisfait/e de votre santé, si 0 signifie «pas du tout satisfait/e» et 10 «tout à fait satisfait/e»?
Insatisfaits: le résultat pour la satisfaction se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif) © OFS 2019

Mais d'une manière générale, ce sont sans surprise les personnes âgées qui sont le plus fortement exposées à des problèmes de santé. Plus d'un tiers des 65 ans et plus ne sont pas en bonne santé.

15% des personnes de nationalité étrangère issues de l'Europe de l'Est ou de pays extra-européens ne sont pas satisfaites de leur santé

La moyenne de 8,0 sur une échelle de 0 («pas du tout satisfait/e») à 10 («tout à fait satisfait/e») dénote un taux de satisfaction par rapport à la santé globalement élevé. Mais dans la population de 16 ans et plus vivant en Suisse, pas moins de 10,8% des personnes ne sont pas satisfaites de leur santé (voir le graphique G2.10). Cette part est ici aussi plus élevée chez les personnes de nationalité étrangère, influencée avant tout par celles venant des pays de l'Europe de l'Est et extra-européens (15,2% d'insatisfaits).

Il est peu surprenant que la satisfaction concernant la santé diminue à mesure que les problèmes de santé augmentent. Les groupes à risque évoqués ci-dessus sont également les moins satisfaits de leur état de santé.

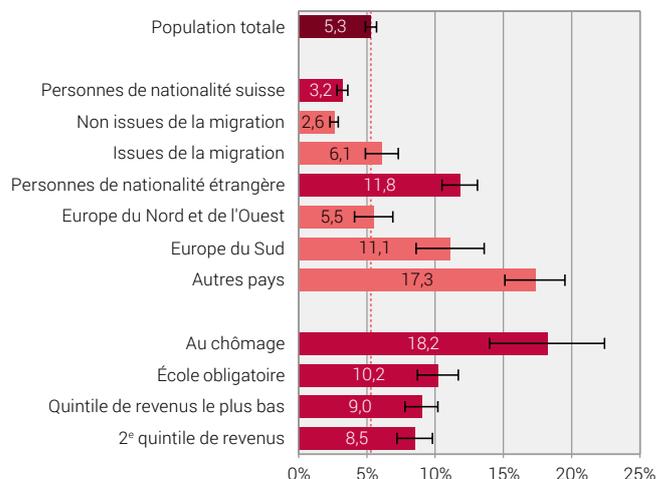
2.2.5 Relations sociales

Dans le contexte de l'individualisation croissante et de la pluralisation des modes de vie, les relations sociales informelles constituent une ressource toujours plus importante. Si elle est

Soutien social

G2.11

Part de la population résidante de 16 ans et plus sans soutien social



Intervalles de confiance (95%)

Question posée: avez-vous des membres de la famille, des amis ou des voisins auxquels vous pouvez demander de l'aide (aide morale, matérielle ou financière)? Oui/non
Absence de soutien social: réponse «non» à la question sur le soutien social

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif) © OFS 2019

un gain en termes d'autodétermination et de liberté d'action, cette individualisation entraîne une désagrégation des liens sociaux traditionnels et donc une distension des liens d'entraide et de soutien, ainsi qu'une intégration sociale moindre⁸.

Or les rapports sociaux représentent un domaine important de l'existence, déterminant pour la qualité de vie et essentiel pour le bien-être personnel. Les critères permettant de les mesurer sont le soutien moral, matériel ou financier et la satisfaction relative aux relations personnelles.

Faible soutien social pour 17% des personnes de nationalité étrangère issues de l'Europe de l'Est ou de pays extra-européens

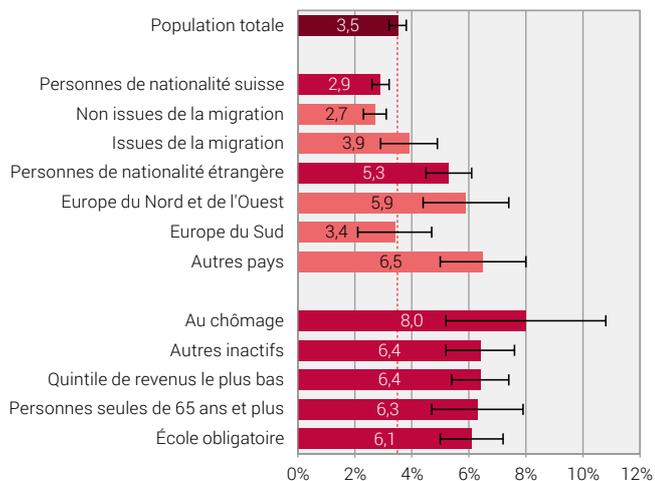
La question portant sur le soutien social permet d'évaluer la qualité des relations sociales. La présence de personnes sur qui compter constitue une ressource essentielle dans les situations difficiles de la vie, ainsi que pour pouvoir dépasser les expériences négatives. Mais ces personnes facilitent aussi les tâches de la vie quotidienne et une plus grande participation sociale, et elles ont de la sorte une influence directe sur la qualité de la vie.

Une proportion importante de la population résidante de 16 ans et plus indique avoir des proches, des amis ou des voisins à qui demander une aide morale ou matérielle. 5,3% ne pouvaient toutefois pas compter sur une telle personne de confiance en 2017 (cf. graphique G2.11). Cette part est deux fois moins importante chez les personnes de nationalité suisse non issues

⁸ voir p. ex. Hradil (1995)

Satisfaction concernant les relations personnelles G2.12

Part de la population résidante de 16 ans et plus avec un degré de satisfaction bas



Intervalles de confiance (95%)

Question posée: en général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait/e de vos relations personnelles, p. ex. avec la famille, les amis ou les collègues, si 0 signifie «pas du tout satisfait/e» et 10 «tout à fait satisfait/e»?
 Insatisfaits: le résultat pour la satisfaction se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif) © OFS 2019

de la migration et plus de deux fois plus élevée chez celles de nationalité étrangère. Elle atteint même 17,3% chez les personnes de nationalité étrangère venant des pays de l'Europe de l'Est et extra-européens. Ce sont ainsi surtout les groupes présentant un degré d'intégration vraisemblablement moindre en raison de l'éloignement géographique de leur cercle de proches et d'amis d'origine qui bénéficient d'un soutien social particulièrement faible.

Les chômeurs sont désavantagés dans une même mesure (à l'intérieur de la fourchette de variation statistique) quant au soutien social. On voit clairement ici que le fait d'avoir des contacts sociaux dépend aussi pour une grande part de l'intégration dans le monde du travail.

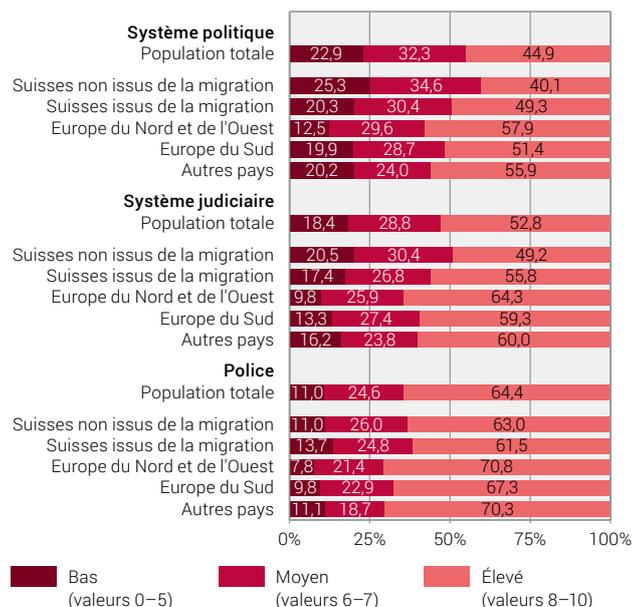
6,5% des ressortissants des pays de l'Europe de l'Est et extra-européens ne sont pas satisfaits de leurs relations sociales

La population résidante de 16 ans et plus est très satisfaite de ses relations personnelles. De tous les domaines de l'existence étudiés, celui des relations personnelles est celui qui semble susciter la plus grande satisfaction, avec une moyenne de 8,6 sur une échelle de 0 («pas du tout satisfait/e») à 10 («tout à fait satisfait/e»). Le taux de satisfaction ne se situe dans le bas de l'échelle (valeurs de 0 à 5) que pour 3,5% de la population. Cette part se situe à 3,4% chez les personnes de nationalité étrangère de l'Europe du Sud et à près du double chez celles venant des pays de l'Europe de l'Est et extra-européens (cf. graphique G2.12).

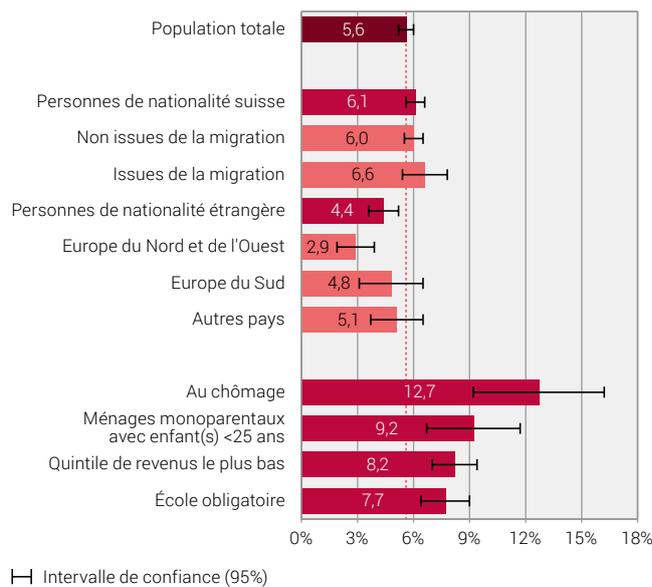
Confiance dans les institutions

G2.13

a) En % de la population résidante de 16 ans et plus



b) Part de la population résidante de 16 ans et plus manquant de confiance dans le système politique, judiciaire et dans la police



Intervalles de confiance (95%)

Question posée: quel degré de confiance avez-vous dans chacune des institutions suivantes, si 0 signifie «aucune confiance» et 10 «pleine et entière confiance»? – Confiance dans le système politique, – Confiance dans le système judiciaire – Confiance dans la police.
 Manque de confiance: le résultat pour la confiance se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5) pour chacune des trois institutions mentionnées.
 Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants additionnés s'écartent légèrement du 100%.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif)

© OFS 2019

Les chômeurs sont proportionnellement les moins satisfaits sur ce plan. Par ailleurs, ce sont essentiellement les groupes présentant déjà un faible soutien social qui sont particulièrement insatisfaits de leurs relations personnelles.

2.2.6 Participation sociale et politique

L'acceptation des institutions démocratiques d'un pays est un aspect important de la qualité de vie d'une population. La participation sociale et politique des différents groupes de population est plus grande et la cohésion sociale plus forte si les institutions sont stables et fiables. A l'inverse, les groupes de population issus de la migration en particulier réussissent mieux à s'intégrer lorsqu'ils font confiance aux institutions.

Dans la suite de ce texte, la participation se mesure à la confiance que la population accorde à trois institutions centrales d'un État démocratique: le système politique, le système judiciaire et la police.

Confiance particulièrement grande dans la police chez les personnes de nationalité étrangère

La majorité de la population résidante permanente de 16 ans ou plus (64,4%) fait preuve d'une grande confiance envers la police (valeur de 8 à 10 sur une échelle de 0 («pas du tout satisfait/e») à 10 («tout à fait satisfait/e», cf. graphique G2.13a). Un peu plus de la moitié des personnes (52,8%) ont également une grande confiance dans le système judiciaire. La proportion de personnes accordant une grande confiance au système politique est par contre plus faible (44,9%).

Comme le montrent de plus les analyses, la confiance dans le système politique suisse est nettement plus grande chez les personnes de nationalité étrangère que chez celles de nationalité suisse non issues de la migration (graphique G2.13a). Il en va de même de la confiance dans le système judiciaire et la police, les parts étant dans chaque cas un peu plus faibles pour les ressortissants de l'Europe du Sud que pour les deux autres groupes de population étrangère.

Les personnes de nationalité étrangère issues de l'Europe du Nord et de l'Ouest ont une grande confiance dans les institutions démocratiques

Pour 5,6% de la population, l'indice de confiance dans les trois institutions mentionnées se situe au bas de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5), autrement dit leur confiance envers chacune de ces institutions est faible.

Si l'on différencie les groupes de nationalité, on note la part significativement plus faible que présentent les ressortissants de l'Europe du Nord et de l'Ouest, reflétant ainsi leur grande confiance envers les institutions considérées (cf. graphique G2.13b). On constate des différences minimales entre la population totale et les groupes de nationalités.

Les chômeurs ont par contre particulièrement peu confiance dans la police, la politique et la justice. C'est aussi le cas des membres de ménages monoparentaux, des personnes ayant un faible revenu et de celles sans formation postobligatoire, dont la confiance envers ces institutions est nettement plus faible que dans la population totale. Peut-être ces résultats sont-ils également liés au fait que les personnes en question connaissent aussi moins bien ces institutions et leur fonctionnement. Dans le cas des chômeurs s'ajoute certainement à cela un sentiment de mécontentement. En effet, leurs principales attentes envers les politiques et la société – trouver un emploi et apporter des solutions à leurs problèmes – ne sont pas remplies.

2.2.7 Sécurité personnelle

La sécurité personnelle et physique est un élément central dans la vie de la population résidante. Qu'elles reposent sur des faits réels ou soient le produit d'un sentiment subjectif, les insécurités sont sources d'inquiétudes et de peurs, qui se répercutent directement sur la qualité de vie. La partie qui suit examine d'une part les problèmes de criminalité aux alentours du logement et d'autre part le sentiment de sécurité de la population.

Les personnes de nationalité suisse issues de la migration font souvent état de problèmes de criminalité aux alentours de leur logement

9,4% des personnes interrogées font état de problèmes de criminalité, de violence ou de vandalisme aux alentours du logement⁹. Les parts ne varient pas fortement selon l'origine migratoire et la nationalité. Seules les personnes de nationalité suisse issues de la migration sont confrontées significativement plus souvent à de tels problèmes que la population totale (cf. graphique G2.14).

Sentiment accru d'insécurité chez les personnes de nationalité suisse issues de la migration

L'indicateur subjectif concernant la perception que les individus ont de leur propre sécurité permet d'évaluer les peurs que la criminalité et les violences corporelles suscitent dans les différents groupes de population. Il renseigne sur le sentiment général de sécurité qui règne dans la population.

À la question: «Vous sentez-vous en sécurité quand vous marchez seul/e la nuit aux alentours de votre logement?», 14,1% de la population répond «en légère insécurité» ou «en grande insécurité»¹⁰. Cette part est significativement plus élevée chez les personnes de nationalité suisse issues de la migration et chez les personnes de nationalité étrangère venant des pays de l'Europe de l'Est et extra-européens, alors qu'elle est significativement

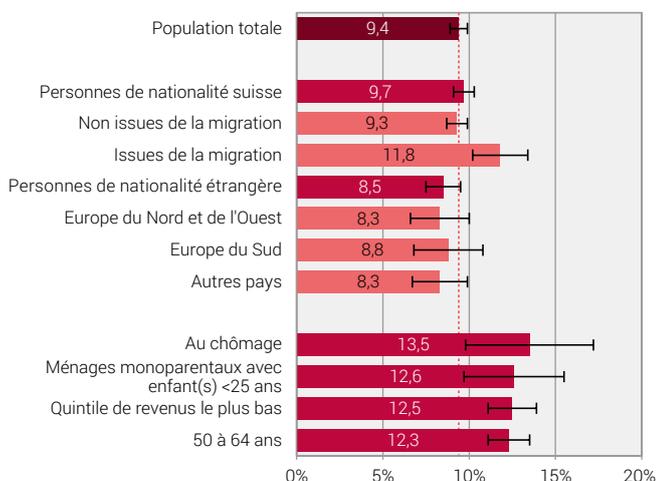
⁹ Question posée: «y a-t-il des problèmes de criminalité, de violence ou de vandalisme aux alentours de votre logement?» – Oui/non

¹⁰ Par souci de concision, nous parlerons simplement de «sentiment accru d'insécurité».

Criminalité aux alentours du logement

G2.14

Part de la population résidante de 16 ans et plus rapportant des problèmes de criminalité



H Intervalle de confiance (95%)

Question posée: y a-t-il des problèmes de criminalité, de violence ou de vandalisme aux alentours de votre logement? Oui/non

Problèmes de criminalité aux alentours du logement: réponse «oui» à la question sur les problèmes de criminalité, de violence ou de vandalisme aux alentours du logement

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif)

© OFS 2019

plus basse que dans la population totale chez les personnes de nationalité étrangère venant des pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest (voir le graphique G2.15).

Un sentiment accru d'insécurité se retrouve également – dans des proportions même nettement plus élevées que dans les groupes susmentionnés – en particulier chez les personnes de 65 ans et plus, a fortiori si elles vivent seules. Le sentiment d'insécurité est étroitement lié au sentiment de vulnérabilité de l'individu.

2.2.8 Bien-être subjectif

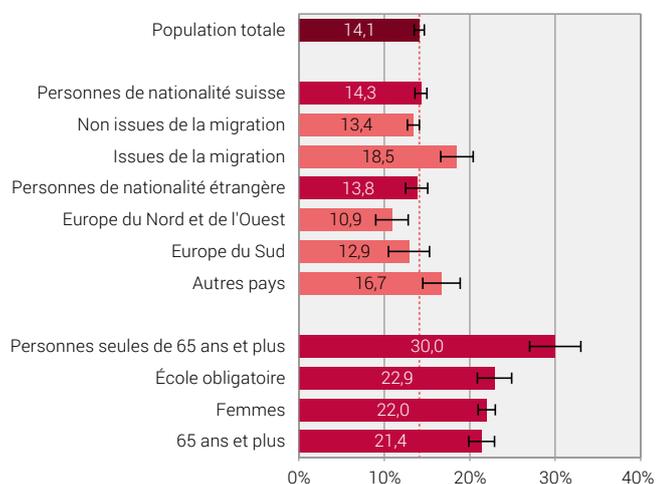
La mesure du bien-être subjectif, qui vient compléter les indicateurs objectifs, s'effectue par la prise en compte de la façon dont les individus apprécient leurs conditions de vie. Les rapports entre indicateurs objectifs des différents domaines de l'existence et indicateurs subjectifs n'obéissent pas toujours à une logique linéaire, car la perception – ou évaluation – subjective résulte de multiples processus de comparaisons où interviennent valeurs personnelles, humeurs et conditions de vie.

Le point suivant porte sur les symptômes d'inquiétude (sentiments négatifs prolongés tels que sentiment d'abattement). L'indicateur nous permet d'établir si les conditions de vie spécifiques de groupes donnés de la population résidante peuvent être de nature à alimenter des déficits au niveau du bien-être subjectif desdits groupes.

Perception de sa sécurité personnelle

G2.15

Part de la population résidante de 16 ans et plus percevant des sentiments d'insécurité



H Intervalle de confiance (95%)

Question posée: vous sentez-vous en sécurité quand vous marchez seul/e après la tombée de la nuit aux alentours de votre logement? Diriez-vous que vous vous sentez en...

[1] Grande sécurité, [2] Sécurité relative, [3] Légère insécurité, [4] Grande insécurité. Sentiment d'insécurité: valeurs 4 (grande insécurité) ou 3 (légère insécurité) sur une échelle de 1 à 4.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif)

© OFS 2019

Symptômes d'inquiétude particulièrement fréquents chez les personnes de nationalité étrangère venant de l'Europe du Sud et des pays de l'Europe de l'Est et extra-européens

La prise en compte d'inquiétudes et peurs bien définies complète de manière essentielle le tableau de la «qualité de vie perçue». Ces inquiétudes traduisent bien davantage que des insatisfactions et sont l'expression d'un sentiment plus large de déprivation. Les inquiétudes de la population sont mesurées sur la base de la question concernant la fréquence de sentiments négatifs (découragement et déprime, voir graphique G2.16).

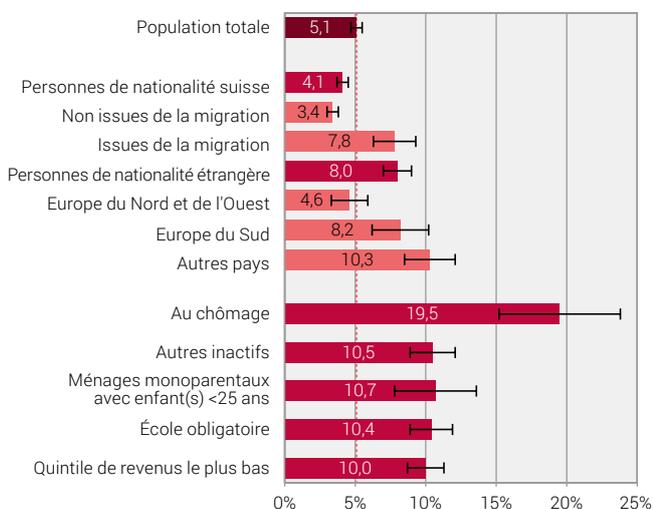
Dans la population totale, 5,1% des personnes se sont senties découragées et déprimées parfois à tout le temps au cours des 4 semaines ayant précédé l'enquête. Les personnes de nationalité suisse non issues de la migration sont beaucoup plus rarement (3,4%) confrontées à des telles situations, à l'inverse de celles issues de la migration et des personnes de nationalité étrangère (respectivement 7,8% et 8,0%; les ressortissants de l'Europe du Nord et de l'Ouest représentant ici une exception, avec une part ne différant pas de manière significative de celle observée dans la population totale).

Les chômeurs forment le groupe de la population de loin le plus fréquemment touché par les symptômes d'inquiétude. Par ailleurs, environ une personne sur dix se sent découragée ou déprimée parfois à tout le temps parmi les autres inactifs, les personnes sans formation postobligatoire, les membres de ménages monoparentaux et les personnes faisant partie du quintile des revenus le plus bas.

Symptômes d'inquiétude

G2.16

Part de la population résidente de 16 ans et plus percevant fréquemment des sentiments de découragement et de déprime



Intervalles de confiance (95%)

Question posée: au cours des 4 dernières semaines, à quelle fréquence vous êtes-vous senti/e découragé/e et déprimé/e ? Était-ce... [1] Tout le temps, [2] La plupart du temps, [3] Parfois, [4] Rarement, [5] Jamais.
Fréquents sentiments de découragement et de déprime: réponses comprises entre 1 et 3 («parfois» à «tout le temps»).

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif) © OFS 2019

Faible satisfaction dans la vie chez les ressortissants de l'Europe du Sud et des pays de l'Europe de l'Est et extra-européens

Le degré de satisfaction dans différents domaines de l'existence a déjà été présenté dans les chapitres précédents. Nous renonçons donc, pour des raisons de redondance, à aborder de manière détaillée la satisfaction dans la vie en général pour le calcul du cumul de désavantages (voir le chapitre 3), car elle peut s'expliquer par le degré de satisfaction dans les différents domaines de l'existence. La satisfaction dans la vie en général serait dès lors une sorte de bilan du degré de satisfaction dans les domaines de la situation financière, de la santé, du logement, des relations personnelles, etc. Des analyses détaillées de la satisfaction dans la vie sont au besoin disponibles sur le portail statistique¹¹. Elles montrent, dans les grandes lignes, que la satisfaction dans la vie en général est élevée en Suisse. En 2017, deux personnes sur cinq étaient très satisfaites de leur vie. On remarque toutefois que cette satisfaction est significativement plus faible que dans la population totale chez les ressortissants de l'Europe du Sud et des pays de l'Europe de l'Est et extra-européens.

Le bilan de la satisfaction est nettement moins bon pour ces deux groupes de nationalités par rapport à celui de la population totale, ce qui vient confirmer les constats établis jusqu'ici concernant la satisfaction dans les divers domaines de l'existence.

Comme le montre déjà la première partie de ce rapport, il y a un lien entre l'origine migratoire et la qualité de vie individuelle. Dans bon nombre de domaines de vie étudiés, les personnes de nationalité suisse issues de la migration sont moins bien loties que celles non issues de la migration, mais mieux loties que les personnes de nationalité étrangère dans leur ensemble. La situation est ici aussi très hétérogène chez ces dernières. Contrairement au reste de la population étrangère, les ressortissants de l'Europe du Nord et de l'Ouest ont un très bon niveau de formation et des revenus élevés et ils connaissent généralement des conditions de vie supérieures à la moyenne. Les ressortissants des pays de l'Europe de l'Est et extra-européens (et dans une moindre mesure ceux de l'Europe du Sud) forment en revanche un groupe de population particulièrement défavorisé. Ils présentent un niveau de formation le plus souvent faible, des relations sociales insuffisantes, des difficultés financières et un état de santé parfois insatisfaisant, ce qui ne facilite pas leur intégration sur le marché du travail et, partant, leurs possibilités de générer un revenu. De plus, ces personnes font état plus souvent qu'en moyenne de symptômes d'inquiétude et de sentiments d'insatisfaction ainsi que d'une mauvaise situation en matière de logement, mettant ainsi en évidence la précarité de leurs conditions de vie.

¹¹ voir les tableaux excel à télécharger sous www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Situation économique et sociale de la population → Situation sociale, bien-être et pauvreté → Bien-être subjectif et conditions de vie → Bien-être subjectif en Suisse et en Europe

3 Cumul de problèmes

Le but de ce chapitre est de compléter les résultats déjà décrits en examinant si certains problèmes ou combinaisons de problèmes sont particulièrement fréquents au sein de certains groupes de la population. Une attention particulière est portée ici à l'origine migratoire et à la nationalité.

3.1 Cumul de problèmes et groupes à risque

Pour les indicateurs objectifs et subjectifs, on a déjà fixé des seuils statistiques en-dessous desquels on peut parler d'une situation défavorable (cf. les tableaux TA1 et TA2 en annexe). Des niveaux de bien-être – objectif et subjectif – inférieurs dans un ou plusieurs domaines sont révélateurs d'une probable situation défavorable ou d'autres problèmes. Les problèmes objectifs sont corollaires de mauvaises conditions de vie et les problèmes subjectifs d'un manque de bien-être. Exemple de problème subjectif dans le domaine du logement: «surcharge des coûts de logement» (seuil: les coûts de logement se montent à plus de 40% du revenu disponible); exemple de problème subjectif dans le domaine du logement: «insatisfait du logement» (seuil: le taux de satisfaction par rapport au logement se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 à 5)).

Une éventuelle accumulation des déficits considérés, de même que les domaines dans lesquels ils sont constatés, jouent un rôle déterminant dans la qualité de vie d'un individu. Le but des sections suivantes est donc d'identifier d'éventuels cumuls de désavantages ainsi que les groupes de population pour lesquels le cumul de problèmes est supérieur à la moyenne.

Les chômeurs sont le groupe à risque le plus fortement désavantagé

Il y a cumul de désavantages lorsqu'on est en présence d'au moins 3 problèmes objectifs ou 3 problèmes subjectifs (selon les seuils définis dans les tableaux annexés TA1 et TA2)¹. Le graphique G3.1 montre le nombre de problèmes que les différents groupes de population cumulent sur les 9 problèmes objectifs et les 7 problèmes subjectifs énumérés. En 2017, 12,4% de la

population totale cumulait des problèmes objectifs et 5,8% des problèmes subjectifs. En revanche, 42,3% des personnes n'étaient confrontées à aucun des problèmes objectifs considérés et 59,6% à aucun des problèmes subjectifs retenus dans l'analyse (information non reproduite graphiquement).

Les personnes de nationalité suisse non issues de la migration et les personnes de nationalité étrangère issues de l'Europe du Nord et de l'Ouest connaissent significativement moins de cumuls de problèmes que la population totale aussi bien au niveau objectif qu'au niveau subjectif, à l'inverse des autres personnes de nationalité étrangère. La part des personnes cumulant au moins 3 problèmes objectifs est même trois fois plus élevée chez les *ressortissants des pays de l'Europe de l'Est et extra-européens* que dans la population totale.

Les chômeurs, les personnes sans formation postobligatoire et celles faisant partie de la population aux revenus les plus bas sont les groupes rencontrant le plus de problèmes, qu'ils soient issus de la migration ou non (graphique G3.1). Les *chômeurs* sont le plus fréquemment concernés par les cumuls de problèmes, tant objectifs que subjectifs. En sus de la charge que représente leur éloignement du marché du travail, ils sont notamment souvent confrontés à des difficultés financières et sociales et à une mauvaise qualité de leur logement, ce qui se traduit au niveau subjectif par une insatisfaction particulièrement grande vis-à-vis de la situation financière, des conditions de logement et des relations sociales ainsi que par de fréquents symptômes d'inquiétude.

A l'instar des chômeurs, les *personnes sans formation post-obligatoire* cumulent plus souvent qu'en moyenne de nombreux problèmes objectifs et subjectifs, leur niveau de formation représentant à lui seul un désavantage. Les personnes ayant au maximum un diplôme du degré secondaire I sont objectivement défavorisées, en particulier en ce qui concerne la «situation financière», la «santé» et les «relations sociales», d'où une faible satisfaction dans ces différents domaines. En comparaison avec la population générale, elles ont peu confiance dans les institutions, se sentent peu en sécurité et présentent de fréquents symptômes d'inquiétude.

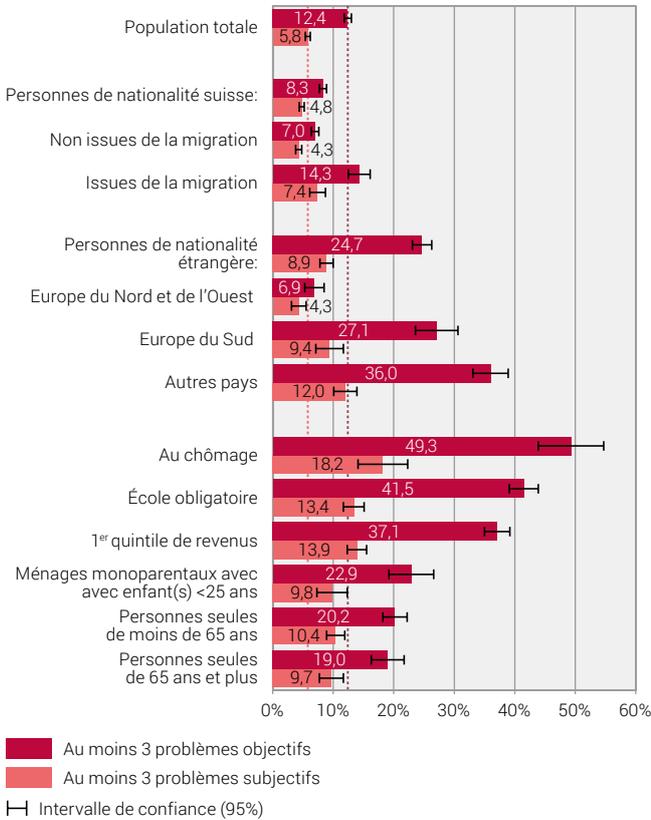
Le *groupe des personnes aux revenus les plus bas* apparaît lui aussi comme étant particulièrement défavorisé. Si l'on excepte les «problèmes d'humidité dans le logement», tous les autres indicateurs examinés révèlent des désavantages significatifs, dans des proportions supérieures à 30% par rapport à la population totale.

¹ Les critères déterminant un cumul de désavantages résultent de considérations purement empiriques. Les critères de définition des différents seuils (tableaux TA1 et TA2) sont en majeure partie repris d'Eurostat (2015). Pour ce qui concerne l'état de santé, ils concordent avec ceux de l'OFS, et s'agissant du sentiment d'insécurité, la valeur limite a été fixée sur la base de critères empiriques.

Cumuls de problèmes objectifs et subjectifs dans différents groupes de population

G3.1

Personnes concernées en % de la population résidante de 16 ans et plus



Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif) © OFS 2019

Les personnes vivant dans des ménages monoparentaux et celles vivant seules, qu'elles soient issues de la migration ou non, connaissent elles aussi plus souvent qu'en moyenne de nombreux désavantages. Même si leur situation est un peu moins précaire que celle des ressortissants des pays de l'Europe de l'Est et extra-européens, elles font partie des groupes à risque à l'instar des autres groupes évoqués ci-dessus.

Problèmes objectifs et subjectifs vont de pair

Afin d'obtenir une vue d'ensemble de l'interaction entre les dimensions objectives et subjectives, les groupes à risque et d'autres groupes choisis sont présentés graphiquement dans un système de coordonnées (cf. graphique G3.2). L'axe horizontal décrit le cumul de problèmes objectifs, le vertical celui des problèmes subjectifs, en partant des résultats indiqués dans le graphique G3.1. Les pourcentages des personnes cumulant des problèmes dans l'ensemble de la population correspondent au point zéro. En 2017, on remarque d'emblée que les problèmes objectifs vont de pair avec les problèmes subjectifs: Lorsque les personnes sont exposées à au moins trois problèmes objectifs dans une

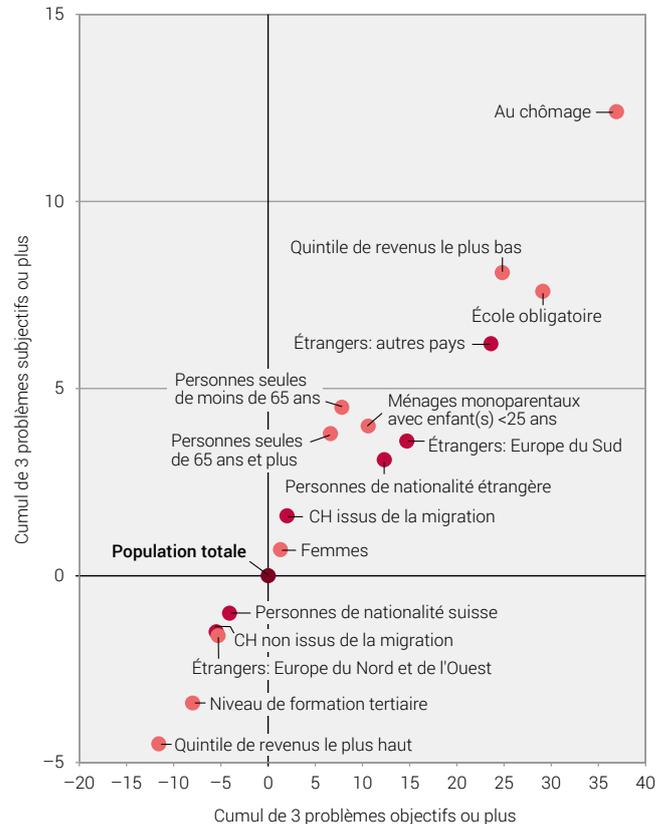
proportion plus élevée que pour le reste de la population, il en va de même pour ces mêmes personnes au niveau de la dimension subjective.

La distance des groupes à risque identifiés ci-dessus – notamment les chômeurs, les personnes sans formation post-obligatoire, les personnes à bas revenus et certains ressortissants de pays étrangers – par rapport à la population totale est particulièrement bien visible. Dans le troisième quadrant, on voit par contre clairement que les personnes ayant un niveau de formation élevé et aisées ainsi que, de manière moins marquée, les personnes de nationalité suisse non issues de la migration et les personnes de nationalité étrangère issues de l'Europe du Nord et de l'Ouest sont faiblement concernés par le cumul de problèmes.

Cumuls de problèmes objectifs et subjectifs dans différents groupes de population

G3.2

Différence par rapport à la population totale en points de pourcentage (population totale=0)



Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif) © OFS 2019

Aspects de la qualité de vie et cumuls de désavantages

G3.3

Personnes concernées en % de la population résidante de 16 ans et plus

		Cumul de problèmes subjectifs (cf. tableau TA2)	
		0 à 2	3 ou plus
Cumul de problèmes objectifs (cf. tableau TA1)	0 à 2	«well-being» Pas de cumuls de désavantages (85,1% de la population)	«dissonance» Cumuls de désavantages subjectifs (2,5% de la population)
	3 ou plus	«adaptation» Cumuls de désavantages objectifs (9,1% de la population)	«déprivation» Cumuls de désavantages objectifs et subjectifs (3,3% de la population)

Les quatre différentes combinaisons se basent sur une terminologie de l'OCDE (Glatzer et Zapf 1984).

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif)

© OFS 2019

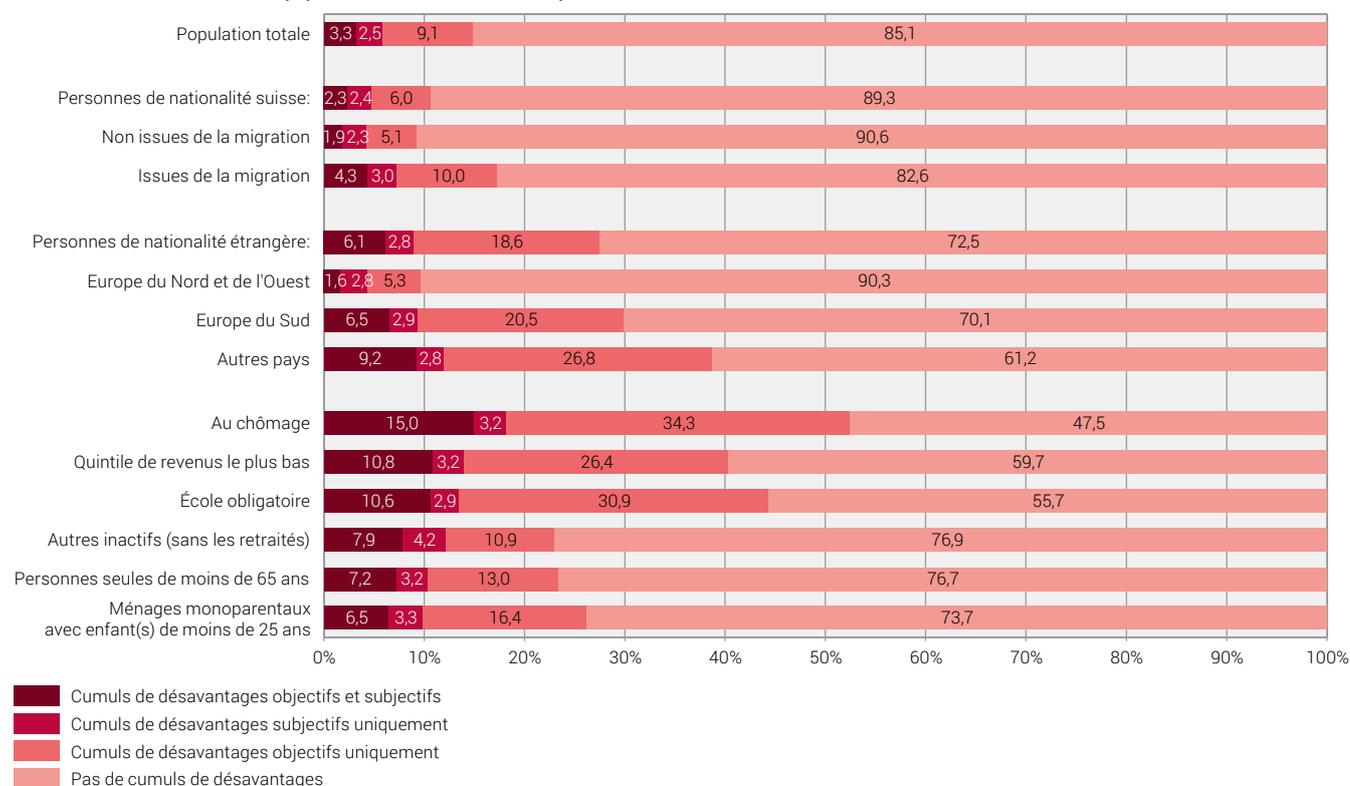
3.2 Situations de déprivation et origine migratoire

Les cumuls de problèmes objectifs et subjectifs peuvent également être présentés sous la forme d'une combinatoire à quatre champs comme dans le graphique G3.3. La qualité de vie est élevée si elle coïncide avec de bonnes conditions de vie objectives, qui sont en même temps subjectivement appréciées comme telles (champ «well-being»). En Suisse, 85,1% de la population se trouve dans cette bienheureuse situation. Les «déprivés» forment le groupe cible des mesures de politique sociale. Ils cumulent au moins trois désavantages objectifs et au moins autant de désavantages subjectifs. Une part de 3,3% de la population se trouve dans cette situation défavorable. Entre ces deux pôles, on retrouve le reste des individus, qui cumulent des problèmes soit exclusivement objectifs ou soit exclusivement subjectifs. Les «dissonants» (2,5% de la population) cumulent des problèmes subjectifs et portent en eux un potentiel de protestation et de changement. Les «adaptés» (9,1% de la population) cumulent des problèmes uniquement objectifs et incarnent souvent une forme d'impuissance face au réel et de retrait social².

Cumuls de désavantages dans différents groupes de population

G3.4

Personnes concernées en % de la population résidante de 16 ans et plus



Cumul de désavantages: cumul d'au moins 3 problèmes objectifs et/ou subjectifs
Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants additionnés s'écartent légèrement du 100%.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif)

© OFS 2019

² cf. Glatzer et Zapf (1984)

Près d'un dixième des ressortissants des pays de l'Europe de l'Est et extra-européens cumulent des désavantages objectifs et subjectifs

Le graphique G3.4 illustre comment les groupes considérés se répartissent dans cette combinatoire à quatre facteurs. Les personnes qui souffrent de «déprivation» au sens strict du terme sont surtout les chômeurs, les personnes sans formation postobligatoire, les personnes à faibles revenus et les personnes de nationalité étrangère issues de pays de l'Europe de l'Est et extra-européens. Ils constituent les principaux groupes cibles de la politique sociale. Dans ces groupes, la proportion de personnes ne cumulant pas de problèmes (champ «well-being») est également sensiblement moindre que dans l'ensemble de la population.

De plus, ces groupes sont touchés plus souvent qu'en moyenne par le cumul de problèmes objectifs («adaptés»): la part correspondante atteint 26,8% chez les personnes de nationalité étrangère issues de pays de l'Europe de l'Est et extra-européens et 20,5% chez celles venant de l'Europe du Sud.

La part des «déprivés» est par contre très faible parmi les personnes de nationalité suisse non issues de la migration, les personnes de nationalité étrangère venant de l'Europe du Nord et de l'Ouest, les personnes aisées, les propriétaires et les personnes diplômées du degré tertiaire (moins de 2%; ces groupes ne sont pas tous représentés graphiquement). La qualité de vie dans ces groupes est donc d'autant plus élevée.

Comme déjà évoqué ci-dessus (graphique G3.1), les personnes de nationalité étrangère sont dans l'ensemble nettement plus souvent sujettes à des cumuls de problèmes subjectifs que la population totale. Constat intéressant: la part des ressortissants étrangers cumulant uniquement des problèmes subjectifs («dissonants») ne diffère sur ce plan pas significativement de celle de la population totale. Les inactifs (sans les retraités, qui ne se distinguent sur ce plan pas de la population totale), présentent ici la part la plus élevée de «dissonants» (4,2%).

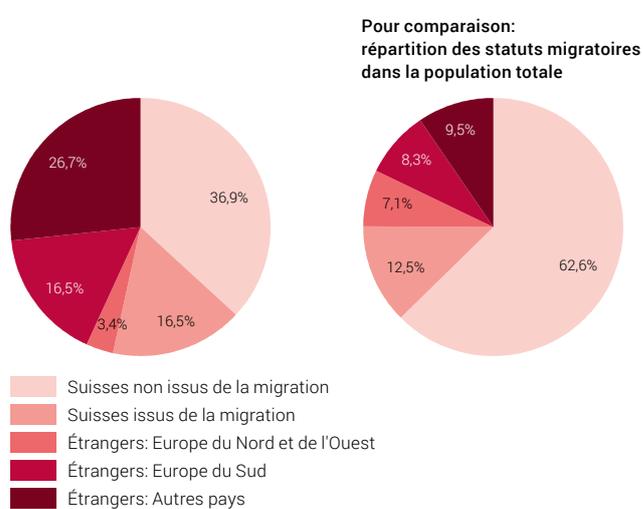
Les ressortissants des pays de l'Europe de l'Est et extra-européens sont nettement surreprésentés parmi les déprivés

Nous avons jusqu'ici examiné le cumul des problèmes et l'état de déprivation des différents groupes de population. Mais comment les groupes de nationalités sont-ils répartis parmi les personnes touchées par la déprivation, autrement dit les personnes cumulant au moins 3 problèmes objectifs et au moins 3 problèmes subjectifs? Le graphique G3.5 renseigne sur ce point. Les personnes de nationalité étrangère issues de pays de l'Europe de l'Est et extra-européens sont ici nettement surreprésentées avec une part supérieure à un quart (diagramme camembert à gauche). Celle-ci est d'autant plus impressionnante que ce groupe de population ne constitue que 9,5% de la population totale. Le groupe des ressortissants de l'Europe du Sud et celui des personnes de nationalité suisse issues de la migration sont également surreprésentés avec une part respective de 16,5% comparée à la répartition de ces deux groupes dans la population totale. Ils sont donc proportionnellement plus fortement touchés par les cumuls des problèmes objectifs et subjectifs

que les ressortissants suisses non issus de la migration et les personnes étrangères venant de l'Europe du Nord et de l'Ouest, ce qui confirme les constats établis jusqu'ici.

Le groupe des personnes de nationalité étrangère issues de pays de l'Europe de l'Est et extra-européens, très hétérogène par ailleurs, ne peut être analysé de manière plus différencié en raison du faible nombre d'observations dans l'échantillon. Mais tendanciellement, parmi les personnes déprivées faisant partie de ce groupe, les personnes sans formation postobligatoire, les chômeurs et les personnes aux revenus les plus bas sont particulièrement fortement représentés.

Répartition des statuts migratoires parmi les personnes souffrant de déprivations G3.5



Remarque: personnes déprivées: personnes cumulant des désavantages objectifs et subjectifs en % de la population résidante de 16 ans et plus (case «déprivation» dans le graphique G3.3)

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif)

© OFS 2019

En résumé, on peut relever que les personnes de nationalité étrangère connaissent dans l'ensemble une qualité de vie («well-being») significativement moins bonne que les ressortissants suisses non issus de la migration et, dans une moindre mesure, que les personnes de nationalité suisse issues de la migration. Les personnes de nationalité étrangère cumulent bien plus de problèmes objectifs et subjectifs que la population totale, exception faite de celles venant de l'Europe du Nord et de l'Ouest, dont le profil est particulièrement plus avantageux. Les personnes qui viennent des pays de l'Europe de l'Est et extra-européens notamment cumulent nettement plus souvent que la moyenne des problèmes objectifs. Parallèlement, elles présentent aussi plus fréquemment qu'en moyenne des cumuls de problèmes subjectifs et font ainsi partie du groupe des «déprivés». Les chômeurs, les personnes sans formation postobligatoire et celles faisant partie de la population aux revenus les plus bas sont les groupes rencontrant le plus de problèmes indépendamment de leur nationalité.

4 Conclusions

L'identification des groupes de population ayant une qualité de vie élevée ou au contraire faible et formant ainsi d'importants groupes-cible pour la politique sociale est au centre de ce rapport. Ce dernier porte une attention particulière à l'origine migratoire et à la nationalité des groupes de population. En partant des différents domaines de l'existence avec leurs indicateurs respectifs, les analyses ont progressivement fait ressortir des groupes de population selon différentes combinaisons de caractéristiques objectives et subjectives. Les ressortissants étrangers, qui sont par définition issus de la migration, se révèlent globalement comme un groupe particulièrement défavorisé. Ils présentent une qualité de vie significativement moins bonne que celle des ressortissants suisses. Mais on observe des différences également parmi ces derniers, selon qu'ils soient issus de la migration ou non : ainsi, la qualité de vie individuelle des personnes de nationalité suisse issues de la migration est bien plus basse que pour celles de nationalité suisse non issues de la migration.

En outre, compte tenu des nettes différences observées entre les personnes de nationalité étrangère, on ne peut répondre que de manière différenciée à la question de savoir comment se porte la population issue de la migration. Les ressortissants de l'Europe du Nord et de l'Ouest ont le plus souvent un niveau de formation élevé et des hauts revenus et connaissent des conditions de vie meilleures qu'en moyenne. Les personnes de nationalité étrangère venant des pays de l'Europe du Sud et des pays de l'Europe de l'Est et extra-européens sont par contre particulièrement défavorisées dans presque tous les domaines de l'existence. Elles cumulent bien plus de problèmes objectifs et subjectifs que la population totale. Les personnes qui viennent des pays de l'Europe de l'Est et extra-européens notamment ont des problèmes objectifs nettement plus souvent qu'en moyenne. Elles présentent un niveau de formation le plus souvent faible, des relations sociales insuffisantes, des difficultés financières et un état de santé parfois insatisfaisant, ce qui ne facilite pas leur intégration sur le marché du travail et, partant, leurs possibilités de générer un revenu. De plus, ces personnes font état plus souvent qu'en moyenne de symptômes d'inquiétude et de sentiments d'insatisfaction ainsi que d'une mauvaise situation en matière de logement, mettant ainsi en évidence leurs conditions de vie précaires.

Les chômeurs, les personnes sans formation postobligatoire et celles faisant partie de la population aux revenus les plus bas sont les groupes rencontrant le plus de problèmes. Ils forment ensemble les principaux groupes à risque avec les personnes de nationalité étrangère venant de pays de l'Europe de l'Est et extra-européens. L'importance de l'intégration dans le monde du travail et du revenu est ici particulièrement évidente.

Comme le montrent clairement l'analyse des différents indicateurs et celle des cumuls de désavantages, il y a un lien entre la qualité de vie individuelle et l'origine migratoire ou la nationalité. Les personnes venant de l'Europe du Sud et des pays de l'Europe de l'Est et extra-européens sont confrontées à des problèmes dans presque tous les domaines de l'existence, contrairement aux ressortissants suisses et à ceux de l'Europe du Nord et de l'Ouest, et sont particulièrement fortement représentées parmi les déprivés et les adaptés.

Comme on le sait d'après la littérature des sciences sociales, cela peut entraîner à long terme un sentiment de résignation et une tendance à s'isoler socialement¹. Le risque de retrait social peut selon les circonstances affecter d'autres aspects de la vie et provoquer un processus conduisant à l'exclusion sociale et – globalement – à un affaiblissement de la cohésion sociale dans la société. Ce risque représente un défi important pour la politique sociale. Il convient donc, dans les analyses statistiques, d'accorder l'attention qu'elle mérite à la population issue de la migration et en particulier aux personnes de nationalité étrangère venant de l'Europe du Sud et des pays de l'Europe de l'Est et extra-européens.

¹ cf. Krätschmer-Hahn (2004)

Glossaire

Intervalle de confiance, signification statistique

Les estimations établies sur la base d'un échantillon sont entachées d'incertitude, puisque seulement une partie de la population (échantillon) est considérée pour estimer une caractéristique de la population entière. Cette marge d'erreur peut être chiffrée en calculant un intervalle de confiance, qui est d'autant plus petit que les résultats sont précis. L'intervalle de confiance signifie que la valeur réelle se situe avec une très grande probabilité (de 95%) dans ledit intervalle.

Médiane

La médiane ou valeur centrale partage l'ensemble des valeurs observées, classées par ordre de grandeur, en deux moitiés de taille égale. Une moitié des valeurs est au-dessus de la médiane et l'autre moitié au-dessous. À la différence de la moyenne arithmétique, la médiane n'est pas influencée par les valeurs extrêmes.

Quintiles

Tandis que la médiane divise en deux parties égales la distribution des revenus, les quintiles eux la divisent en cinq parties égales. Ainsi, 20% des ménages ont un revenu inférieur au premier quintile, 20% ont un revenu compris entre le 1^{er} et le 2^e quintile, etc.

Revenu brut des ménages

Le revenu brut des ménages comprend les revenus de l'ensemble des membres du ménage, soit: les salaires bruts (avant déductions sociales), les revenus issus de l'activité indépendante, les rentes, les revenus de la fortune et de la location, les transferts reçus d'autres ménages, les prestations en nature de l'entreprise propre ou de l'employeur, les produits du jardin, etc.

Revenu disponible des ménages

Le revenu disponible est obtenu à partir du revenu brut auquel on soustrait les dépenses obligatoires, à savoir: les cotisations aux assurances sociales (cotisations à l'AVS/AI, prévoyance professionnelle, etc.), les impôts, les primes d'assurance-maladie de base et les transferts réguliers aux autres ménages (par exemple les pensions alimentaires).

Revenu (primaire, brut ou disponible) équivalent

Le revenu (primaire, brut ou disponible) équivalent est calculé à partir du revenu (primaire, brut ou disponible) du ménage, en considérant le nombre de personnes qui le composent par le biais de l'échelle d'équivalence du ménage. Pour tenir compte des économies d'échelle (une famille de quatre personnes ne doit pas dépenser quatre fois plus qu'une personne seule pour assurer le même niveau de vie), un poids de 1,0 est assigné à la personne la plus âgée du ménage, un poids de 0,5 à toute autre personne de 14 ans ou plus et un poids de 0,3 à chaque enfant de moins de 14 ans; la taille équivalente du ménage correspond à la somme des poids attribués aux personnes.

Bibliographie

- Eurostat. 2017. *Final report of the expert group on quality of life indicators*. Luxembourg: EU Publications Office.
<https://ec.europa.eu/eurostat/documents/7870049/7960327/KS-FT-17-004-EN-N.pdf/f29171db-e1a9-4af6-9e96-730e7e11e02f> [10.06.2019]
- Eurostat. 2015. *Quality of life in Europe – facts and views*. Luxembourg: EU Publications Office.
<https://ec.europa.eu/eurostat/en/web/products-statistical-books/-/KS-05-14-073> [10.06.2019]
 Informations mises à jour: <https://ec.europa.eu/eurostat/web/gdp-and-beyond/quality-of-life/data>
- Glatzer, Wolfgang et Wolfgang Zapf (éd.). 1984. *Lebensqualität in der Bundesrepublik*. Frankfurt a.M. et New York: Campus.
- Hradil, Stefan. 1995. *Auf dem Wege zur Single-Gesellschaft?* In: Uta Gerhardt, Stefan Hradil, Doris Lucke, Bernhard Nauck (éd.): *Famille der Zukunft*. Opladen: Leske + Budrich, 189–226.
- Krätschmer-Hahn, Rabea. 2004. *Geht es den Arbeitslosen zu gut? Zur Soziologie von Deprivation und Protest*. DUV.
- Leu, R., S. Burri et T. Priester. 1997. *Lebensqualität und Armut in der Schweiz*. Berne etc.: Paul Haupt (2^e éd. revue et corrigée).
- Noll, Heinz-Herbert. 2000. *Konzepte der Wohlfahrtsentwicklung: Lebensqualität und «neue» Wohlfahrtskonzepte*. Berlin: Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2018. *Comment va la vie? 2017: Mesurer le bien-être*. Paris: Éditions OCDE.
https://doi.org/10.1787/how_life-2017-fr [10.06.2019]
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2013. *OECD Guidelines on Measuring Subjective Wellbeing*. Paris: Éditions OCDE.
<http://www.oecd.org/statistics/oecd-guidelines-on-measuring-subjective-well-being-9789264191655-en.htm> [10.06.2019]
- Office fédéral de la statistique (OFS). 2019. *Rapport social statistique suisse 2019*. Neuchâtel: OFS.
- Office fédéral de la statistique (OFS). 2018. *Le système d'indicateurs «Mesure du bien-être». Création, répartition et préservation du bien-être*. Neuchâtel: OFS.
- Office fédéral de la statistique (OFS). 2017. *Rapport statistique sur l'intégration de la population issue de la migration*. Neuchâtel: OFS.
- Office fédéral de la statistique (OFS). 2016. *Comment se porte la classe moyenne? Analyse de la qualité de vie des groupes à revenus moyens en 2013*. Neuchâtel: OFS.
- Office fédéral de la statistique (OFS). 2002. *Revenu et bien-être. Niveau de vie et désavantages sociaux en Suisse*. Neuchâtel: OFS.
- Stiglitz, Joseph E., Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi. 2009. *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*. Paris.
<https://ec.europa.eu/eurostat/documents/118025/118123/Fitoussi+Commission+report> [10.06.2019]

Annexe

Problèmes objectifs et pourcentage de personnes concernées

TA1

Domaines de l'existence	Indicateurs et questions posées	Situations défavorables et seuils statistiques retenus	Personnes concernées en %, 2017	+/-
1. Situation financière	Capacité à faire face à une dépense inattendue	Difficultés à faire face à une dépense inattendue		
	Si votre ménage devait faire face à une dépense inattendue d'environ 2500 francs, serait-il capable de la financer en un mois par ses propres moyens, par exemple grâce à des économies? Oui/non	Réponse «non» à la question sur les difficultés financières	19,3 ¹	0,7
2. Logement	Densité d'occupation	Logement surpeuplé		
	De combien de pièces se compose votre logement, sans compter la salle de bain et les toilettes, ni les pièces utilisées exclusivement à des fins professionnelles? Une cuisine habitable d'au moins 4 m ² compte comme une pièce.	Selon la définition d'Eurostat, une personne est considérée comme vivant dans un logement surpeuplé si son logement ne compte pas au minimum les pièces suivantes: une pièce commune, une pièce pour chaque couple vivant dans le ménage, une pièce pour chaque personne célibataire de 18 ans ou plus, une pièce pour deux personnes célibataires de 12 à 17 ans de même sexe, une pièce pour chaque personne célibataire de 12 à 17 ans n'entrant pas dans la catégorie précédente, une pièce pour deux enfants de moins de 12 ans.	5,6 ¹	0,4
	Problèmes au niveau du logement	Logement trop humide		
	Avez-vous l'un des problèmes suivants au niveau de votre logement: défaut d'étanchéité du toit, humidité, moisissures sur les montants des fenêtres, sur les sols ou les murs?	Présence d'au moins un des trois problèmes mentionnés	11,1 ¹	0,6
	Coûts du logement	Surcharge des coûts du logement		
	Part des coûts du logement (y.c. les charges comme l'électricité, l'eau, le gaz et le chauffage) par rapport au revenu disponible, après déduction des allocations de logement.	Les coûts totaux de logement (après déduction des allocations de logement) représentent plus de 40% du revenu disponible (après déduction des allocations de logement).	13,3 ¹	0,6
3. Travail et formation	Statut d'activité	Un mois ou plus sans emploi		
	Nombre de mois sans emploi (autodéfini) durant les 12 derniers mois.	Un mois ou plus sans emploi durant les derniers 12 mois	5,7	0,4
	Niveau de formation	Sans formation post-obligatoire		
Plus haut niveau de formation atteint, conformément à l'ISCED (International Standard Classification of Education).	Les plus haut niveau de formation atteint correspond au niveau primaire ou secondaire I (niveaux ISCED 1 et 2).	15,5	0,6	
4. Santé	État de santé	État de santé jugé pas bon		
	Comment est votre état de santé en général? Est-il... ① Très bon, ② Bon, ③ Moyen, ④ Mauvais, ⑤ Très mauvais	L'état de santé est considéré comme moyen, mauvais ou très mauvais (valeurs comprises entre 3 et 5).	19,8	0,7
5. Relations sociales	Soutien social	Absence de soutien social		
	Avez-vous des membres de la famille, des amis ou des voisins auxquels vous pouvez demander de l'aide (aide morale, matérielle ou financière)? Oui/non	Réponse «non» à la question sur le soutien social	5,3	0,4
7. Sécurité personnelle	Criminalité aux alentours du logement	Problèmes de criminalité aux alentours du logement		
	Y a-t-il des problèmes de criminalité, de violence ou de vandalisme aux alentours de votre logement? Oui/non	Réponse «oui» à la question sur les problèmes de criminalité, de violence ou de vandalisme aux alentours du logement	9,4	0,5

¹ Personnes de 16 ans ou plus vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques

Population de référence: population résidente âgée de 16 ans et plus

+/-: limites de l'intervalle de confiance (95%)

Problèmes subjectifs et pourcentage de personnes concernées

TA2

Domaines de l'existence	Indicateurs et questions posées	Situations défavorables et seuils statistiques retenus	Personnes concernées en %, 2017	+/-
1. Situation financière	Satisfaction concernant la situation financière Quel est globalement votre degré de satisfaction par rapport à votre situation financière personnelle, si 0 signifie «pas du tout satisfait/e» et 10 «tout à fait satisfait/e»?	Insatisfait de la situation financière Le résultat pour la satisfaction concernant la situation financière se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).	20,0	0,7
2. Logement	Satisfaction concernant le logement Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfait/e de votre logement en général?	Insatisfait du logement Le résultat pour la satisfaction concernant le logement se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).	5,9	0,4
4. Santé	Satisfaction concernant l'état de santé Êtes-vous satisfait/e de votre santé, si 0 signifie «pas du tout satisfait/e» et 10 «tout à fait satisfait/e»?	Insatisfait de l'état de santé Le résultat pour la satisfaction concernant la santé se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).	10,8	0,6
5. Relations sociales	Satisfaction concernant les relations personnelles En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait/e de vos relations personnelles, p. ex. avec la famille, les amis ou les collègues, si 0 signifie «pas du tout satisfait/e» et 10 «tout à fait satisfait/e»?	Insatisfait des relations personnelles Le résultat pour la satisfaction concernant les relations personnelles se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).	3,5	0,3
6. Participation sociale et politique	Confiance dans les institutions Quel degré de confiance avez-vous dans chacune des institutions suivantes, si 0 signifie «aucune confiance» et 10 «pleine et entière confiance»? – Confiance dans le système politique en Suisse, – Confiance dans le système judiciaire en Suisse, – Confiance dans la police en Suisse	Manque de confiance dans les institutions Le résultat pour la confiance se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5) pour chacune des trois institutions mentionnées.	5,6	0,4
7. Sécurité personnelle	Perception de sa sécurité personnelle Vous sentez-vous en sécurité quand vous marchez seul/e après la tombée de la nuit aux alentours de votre logement? Diriez-vous que vous vous sentez en... ① Grande sécurité, ② Sécurité relative, ③ Légère insécurité, ④ Grande insécurité	Sentiment d'insécurité Valeurs 4 (grande insécurité) ou 3 (légère insécurité) sur une échelle de 1 à 4	14,1	0,6
8. Bien-être subjectif	Symptômes d'inquiétude Au cours des 4 dernières semaines, à quelle fréquence vous êtes-vous senti/e découragé/e et déprimé/e? Était-ce... ① Tout le temps, ② La plupart du temps, ③ Parfois, ④ Rarement, ⑤ Jamais	Fréquents sentiments de découragement et de déprime Réponses comprises entre 1 et 3 («parfois» à «tout le temps»)	5,1	0,4

Population de référence: population résidente âgée de 16 ans et plus

+/-: limites de l'intervalle de confiance (95%)

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2017, version 03.06.2019 (sans loyer fictif)

© OFS 2019

Programme des publications de l'OFS

En tant que service statistique central de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. Il utilise plusieurs moyens et canaux pour diffuser ses informations statistiques par thème.

Les domaines statistiques

- 00 Bases statistiques et généralités
- 01 Population
- 02 Espace et environnement
- 03 Travail et rémunération
- 04 Économie nationale
- 05 Prix
- 06 Industrie et services
- 07 Agriculture et sylviculture
- 08 Énergie
- 09 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Sécurité sociale
- 14 Santé
- 15 Éducation et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable, disparités régionales et internationales

Les principales publications générales

L'Annuaire statistique de la Suisse



L'Annuaire statistique de la Suisse de l'OFS constitue depuis 1891 l'ouvrage de référence de la statistique suisse. Il englobe les principaux résultats statistiques concernant la population, la société, l'État, l'économie et l'environnement de la Suisse.

Le Mémento statistique de la Suisse



Le mémento statistique résume de manière concise et attrayante les principaux chiffres de l'année. Cette publication gratuite de 52 pages au format A6/5 est disponible en cinq langues (français, allemand, italien, romanche et anglais).

Le site Internet de l'OFS: www.statistique.ch

Le portail «Statistique suisse» est un outil moderne et attrayant vous permettant d'accéder aux informations statistiques actuelles. Nous attirons ci-après votre attention sur les offres les plus prisées.

La banque de données des publications pour des informations détaillées

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, vous pouvez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch). www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Catalogues et banques de données → Publications

Vous souhaitez être parmi les premiers informés?



Abonnez-vous à un Newsmail et vous recevrez par e-mail des informations sur les résultats les plus récents et les activités actuelles concernant le thème de votre choix. www.news-stat.admin.ch

STAT-TAB: la banque de données statistiques interactive



La banque de données statistiques interactive vous permet d'accéder simplement aux résultats statistiques dont vous avez besoin et de les télécharger dans différents formats. www.stattab.bfs.admin.ch

Statatlas Suisse: la banque de données régionale avec ses cartes interactives



L'atlas statistique de la Suisse, qui compte plus de 4500 cartes, est un outil moderne donnant une vue d'ensemble des thématiques régionales traitées en Suisse dans les différents domaines de la statistique publique. www.statatlas-suisse.admin.ch

Pour plus d'informations

Centre d'information statistique

058 463 60 11, info@bfs.admin.ch

Le présent rapport examine dans quelle mesure, en Suisse, la qualité de vie de la population issue de la migration se distingue de celle de la population non issue de la migration et d'autres groupes de population: Où se situent ces groupes dans les différents domaines de l'existence? Dans quelle mesure sont-ils satisfaits de leur situation? À quels problèmes sont-ils confrontés? Dans quelle mesure sont-ils exposés à un cumul de problèmes? Est-il possible d'identifier des groupes à risque spécifiques?

En ligne

www.statistique.ch

Imprimés

www.statistique.ch

Office fédéral de la statistique

CH-2010 Neuchâtel

order@bfs.admin.ch

tél. 058 463 60 60

Numéro OFS

1953-1700

ISBN

978-3-303-20046-9

La statistique www.la-statistique-compte.ch
compte pour vous.